

Ouaga 2007 : Habiter, Peupler, Socialiser par les mobilités



BOYER Florence (IRD), DELAUNAY Daniel (IRD), LE ROUX Guillaume (IRD)

UMR 201 « Développement et Sociétés »

(Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne / Institut de Recherche pour le Développement)

Ouaga 2007 :

Habiter, Peupler, Socialiser par les mobilités

Ce rapport dresse un panorama des mobilités et migrations qui traversent, forment et dynamisent Ouagadougou en 2007, date de l'enquête dont il présente les résultats. Il engage une observation des diverses mobilités formant la ville, observation qui sera actualisée en 2009 dans le cadre d'un projet plus large¹ incluant d'autres capitales sahéliennes (Bamako, Niamey), avec la promesse de comparaisons instructives sur les évolutions urbaines de la sous-région.

Dans cette étude, les migrations internationales sont centrales, mais elles sont replacées aux côtés des mouvements internes et des pratiques de multirésidence ou des migrations temporaires. En arrière-plan de l'analyse de ces mouvements, analyse déclinée selon l'âge, le sexe, l'éducation et le travail des individus, s'impose un questionnement sur les logiques de l'installation et du peuplement en ville. Dès lors, les migrations apparaissent comme une composante de la vulnérabilité urbaine, du caractère informel du travail. En effet, l'intensité des flux migratoires qui traversent et font la ville infléchit sa composition sociale et spatiale et ainsi son futur.

Florence Boyer (Géographe), Daniel Delaunay (Démographe), Guillaume Le Roux (Statisticien)

¹ Effectué dans le cadre du projet *Mobilités Ouest-africaines* (MOBOUA – Projet ANR/AIRD, Les Suds aujourd'hui ?) coordonné par Monique Bertrand (IRD).

SOMMAIRE

I- L'enquête « Observation continue des mobilités »	3
<i>A- Le protocole d'enquête</i>	<i>4</i>
<i>B- Le mode de sondage.....</i>	<i>5</i>
<i>C- Une conception modulaire du questionnaire.....</i>	<i>6</i>
II- Habiter son logement et son environnement	8
<i>A- Description de la morphologie urbaine</i>	<i>9</i>
<i>B- De l'intérieur du logement : statut d'occupation et composition de la corésidence</i>	<i>13</i>
<i>C- Au-delà du logement : population circulante et multirésidente.....</i>	<i>16</i>
<i>D- Autour du logement : les mobilités quotidiennes et hebdomadaires</i>	<i>18</i>
<i>Conclusion- Intérieur versus extérieur du logement : un éclatement de l'espace de vie par les mobilités</i>	<i>23</i>
III- Peupler l'espace urbain	24
<i>A- Une composition démographique sous l'influence des migrations.....</i>	<i>25</i>
<i>B- Les trajectoires migratoires.....</i>	<i>32</i>
<i>Conclusion- Un couple migratoire (Burkina Faso/Côte d'Ivoire) qui marque le peuplement urbain .</i>	<i>38</i>
IV- Socialiser au sein du logement, de la fratrie, de l'entourage	40
<i>A- Les membres de l'entourage</i>	<i>42</i>
<i>B- L'entourage du point de vue d'Ego.....</i>	<i>45</i>
<i>C- La dispersion de la fratrie et le rôle de Ouagadougou dans les migrations</i>	<i>50</i>
<i>Conclusion.....</i>	<i>52</i>
Conclusions générales	54
Bibliographie.....	57
Table des matières	58
<i>Table des tableaux.....</i>	<i>60</i>
<i>Table des figures</i>	<i>60</i>
<i>Table des cartes</i>	<i>61</i>

I- L'enquête « Observation continue des mobilités »

Les trois mots qui désignent l'enquête traduisent une ambition ou un projet. Observer fait référence aux observatoires de population² qui depuis plusieurs décennies suivent les événements vitaux et principalement la santé de populations-témoins. Accessoirement, ils relèvent des données sur la résidence et l'absence qui instruisent des pratiques migratoires mal connues, temporaires, saisonnières ou réversibles, et ceci en temps réel. L'objectif de cette enquête est de concevoir un outil semblable pour les migrations et mobilités que l'on connaît mal ; un déficit de mesure tant à l'échelle de la sous-région, qu'à celle intra-urbaine qui nous intéresse. On sait finalement peu de choses des mobilités résidentielles dans les principales capitales africaines alors qu'elles contribuent à leur croissance et composition. Notre ignorance concerne aussi l'ampleur de la circulation migratoire qu'elles accueillent. La démarche vise à assurer une continuité de l'observation autant par le choix de la méthode de sondage, comme nous le verrons par la suite, que par la réalisation (à venir) d'un second passage d'enquête. Enfin, l'étude repose sur le postulat d'une nécessaire mesure de l'ensemble des formes de mobilités et migrations pour décrire au mieux la complexité de l'installation et du peuplement urbain³.

² <http://indepth-network.org>

³ Pour plus de précisions sur la méthodologie et le protocole d'enquête : Delaunay Daniel, Boyer Florence, Dureau Françoise, 2006 - *Mesurer les mobilités spatiales : propositions d'enquêtes continues*, 63 p. Diffusion restreinte, disponible sur demande aux auteurs.

Ce protocole cherche à saisir un large éventail de mobilités : les déplacements quotidiens, les mobilités résidentielles dans le même bassin d'emploi, mais aussi des pratiques de multirésidence, d'hébergement, de migrations saisonnières. Les migrations internes et internationales sont primordiales, mais resituées dans des pratiques spatiales plus larges et généralisées. Cet objectif se place dans une perspective analytique. Personne n'est totalement sédentaire : plusieurs formes de mobilités sont associées au cours d'une vie, dans un groupe familial, mais aussi dans un lieu. Une ville, un village, se forment par les migrations internes, internationales, comme par les pratiques résidentielles ou les mobilités quotidiennes qui sont courtes mais répétées sans cesse et donc très structurantes. Surtout, aucune forme particulière de déplacement ne peut se comprendre si elle est prise isolément des autres. Les migrations internationales commencent souvent par des mouvements circulaires, les choix résidentiels dépendent des déplacements quotidiens, les migrations internes ou internationales infléchissent le choix des lieux dans la ville, etc. Il convient donc de se donner les moyens de retrouver la cohérence des systèmes de mobilités. Il importe également d'évaluer les discriminations de genre, d'âge ou socio-économiques pour toutes ces formes de pratiques.

L'autre orientation décisive du protocole d'enquête est d'inscrire ces mobilités dans l'espace et le territoire. Les raisons en sont évidentes : un migrant quitte un lieu pour un autre, les inégalités de l'espace stimulent et motivent les déplacements, et les mobilités à leur tour changent la composition de l'espace. La migration exprime la précarité du peuplement, dont on est tenté d'étudier la durabilité. Cette dimension spatiale oubliée par la théorie des migrations (Termote Marc, 2002), est également lacunaire dans les mesures et enquêtes de la mobilité. Dans le protocole, l'une et l'autre ont été réintroduites au travers de deux conceptions de l'espace, une aréolaire et une autre réticulaire. La première désigne un lieu d'ancrage où s'organisent les sédentarités et la seconde un lieu de circulation. La première correspond à un espace délimité : un quartier, un terroir, une unité administrative. L'espace réticulaire est lui structuré par les flux, les échanges, une organisation qui s'opère à distance sans prise sur les lieux traversés.

Les échelles spatiales et temporelles sont indissociables ; en tout cas, elles sont requises pour définir et mesurer chaque forme de mobilité, selon un pas de temps et des limites territoriales précises, ce qui est contraire à notre volonté de les prendre toutes en considération. Pour résoudre ce problème, le protocole d'enquête tente de mettre en œuvre une continuité de l'espace et du temps, qui va être déclinée de manière différente selon ces deux dimensions. La continuité spatiale est obtenue, d'une part par le sondage aréolaire dont on attend qu'il donne une représentativité de l'espace couvert et, d'autre part, par le choix du logement comme unité spatiale d'observation. La continuité du temps est assurée par la multiplication des échelles de mesure : quotidienne, hebdomadaire pour les pratiques spatiales, annuelle pour la résidence, biographique pour l'espace de vie. Enfin, les profondeurs historiques et spatiales sont apportées par le relevé biographique de la fratrie et la géographie du capital social.

Le choix du logement comme unité d'observation distingue la présente enquête. Par logement, nous entendons une unité physique de résidence, délimitée selon des règles précises et concrètement identifiable dans l'espace. Sa stabilité autorise les passages répétés afin de vérifier les modifications fines de ce peuplement, ce qui n'est pas possible avec le ménage qui bouge, posant des problèmes

d'attrition particulièrement rédhibitoires pour les statistiques de mobilité. Mais aussi, le logement donne à voir l'occupation de l'espace, le peuplement, à l'échelle élémentaire de sa formation. Il est le point de départ de la plupart des pratiques résidentielles tels la multirésidence et l'hébergement comme les mobilités résidentielles dans la ville, opposées aux migrations qui impliquent un changement du bassin d'emploi. La ville, aux délimitations plus larges, est sous influence des migrations internes originaires du reste du pays, mais aussi internationales, et des capacités d'installation des populations migrantes. Enfin, la dimension spatiale des socialisations sera recherchée selon différents cercles de proximité : partant de la cohabitation, elle se prolonge par les canaux de parenté et la dispersion des proches, mais aussi les trajectoires et projets migratoires de l'individu enquêté (Ego).

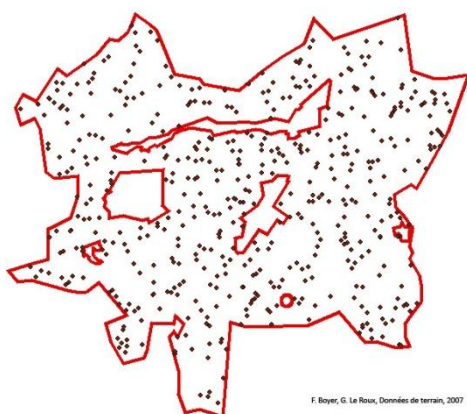
Dans le présent rapport d'étape, les mobilités et migrations sont décrites du point de vue des pratiques, et implicitement des acteurs, selon trois actions : habiter le logement, peupler la ville, socialiser l'espace. Les descriptions se situent donc à trois échelles territoriales ; à chacune de ces échelles sont décrites les caractéristiques migratoires des individus. De fait, le logement constitue un lieu autour et à l'intérieur duquel s'organisent des logiques de corésidence, d'installation plus ou moins durable, mais aussi des pratiques de multirésidence ainsi que les mobilités quotidiennes et hebdomadaires. Ces dernières décrivent un espace de proximité dont le point nodal est l'unité résidentielle. A l'échelle de la ville, le peuplement est affecté par des migrations selon des échelles temporelles et spatiales variables, comme il obéit à des logiques d'installation. Enfin, les réseaux familiaux et sociaux décrivent un espace de vie au-delà du logement et de la ville.

A ce stade de l'analyse, et compte-tenu de la taille de l'échantillon, l'exposé privilégie les descriptions élémentaires, par tri à plat, avec un faible recours à une modélisation statistique qui requiert d'affiner les hypothèses et avoir une perception d'ensemble des résultats.

B- Le mode de sondage

Afin d'assurer la représentativité de l'ensemble du territoire de la ville, alors que l'on ne disposait pas d'un inventaire à jour des logements ou parcelles, l'enquête est construite sur un sondage aréolaire.

Figure 1 : Les points du tirage aréolaire



La première étape consiste à délimiter la zone d'étude au moment de l'enquête, afin de disposer de la couverture la plus actualisée de l'empreinte urbaine. Les limites de la ville en 2007 sont définies de manière empirique, se référant à la continuité et au type du bâti, elles sont intégrées dans un SIG par géoréférencement sur le terrain. Les grandes zones non habitées connues (barrages, aéroport, espaces verts, camp militaire) ont été repérées et enlevées de l'univers du tirage. A

l'aide du logiciel ArcGis⁴, 498 couples de coordonnées géographiques ont été tirés aléatoirement, constituant le premier niveau de sondage. Ils permettent de repérer la parcelle foncière, à partir de règles précises de délimitation. Dans cette parcelle, l'enquêteur réalise l'inventaire des logements. Un seul est enquêté, choisi par un tirage aléatoire simple afin d'éviter les effets de grappe induits par des logements aux caractéristiques proches. Tous les individus du logement sont interrogés (Cf. Infra : Présentation du questionnaire). Ensuite, un résident habituel de 16 ans et plus sur deux remplit le questionnaire biographique, déterminé par un tirage aléatoire simple sans remise. Chaque unité statistique — la parcelle, le logement et ses occupants, l'individu dont on relève la biographie — reçoit une pondération différente, qui correspond à l'inverse de la probabilité de sortie de l'unité. Les données de l'échantillon sont donc extrapolables à la ville toute entière afin d'estimer au mieux les caractéristiques de la zone d'étude et de calculer des intervalles de confiance.

La méthode choisie possède des avantages appréciables dans le cas particulier de Ouagadougou. Tout d'abord, elle permet de n'exiger aucun pré-requis, nous assurant d'une grande indépendance par rapport aux divers recensements ou autres données auxiliaires, difficiles à obtenir ou non actualisés. Cela vaut particulièrement pour la définition appropriée de l'univers de l'enquête, auquel nous souhaitons inclure les zones périphériques, jugées indispensables pour comprendre la construction de la ville et les pratiques résidentielles. En contrepartie, le sondage aréolaire est exposé à quelques fragilités. Tout d'abord, l'étendue des espaces inoccupés conduit à un certain manque d'efficacité, et ce d'autant que les grandes surfaces vides ont beaucoup plus de chances de sortir. Sur les 498 points tirés, nous n'avons « récolté » que 216 questionnaires « logement », après élimination des logements non occupés et des quelques refus. De manière générale, le « rendement » du sondage aréolaire dépend de l'hétérogénéité de l'occupation de l'espace. Une stratification préalable pourrait l'améliorer, mais exigerait une connaissance préalable de cette diversité, par l'analyse de l'imagerie satellitaire par exemple (Dureau Françoise et Barbary Oliver, 1992). En l'absence d'une préparation fine de l'univers effectivement peuplé, les résultats obtenus avec les pondérations et avec les données brutes sont notablement différents ; ce qui n'est pas surprenant quand on considère la taille pour l'instant modeste de l'échantillon. Cet écart, cependant, conduit à se demander si un biais de composition dû à la taille de la parcelle peut jouer. Les petites parcelles, avec les plus fortes pondérations, se trouvent plus nombreuses en zone non lotie, avec une population d'immigration plus récente. Il s'avère au final que l'estimation de la population de la zone d'enquête est très proche des résultats du recensement de 2006. Nos estimations sont un peu supérieures car les limites de la ville retenues sont sensiblement plus larges que celles du recensement.

C- Une conception modulaire du questionnaire

Quelques mots sur l'organisation du questionnaire sont utiles afin de préciser les modalités de la production des statistiques analysées. L'ambition de mesurer toute la diversité des mobilités et des contextes a obligé à assurer la cohérence des définitions entre chacune des échelles. Pour ce faire, nous avons élaboré un protocole composé de différents modules (huit au total) à la fois compatibles

⁴ L'utilitaire utilisé est « Random Point Generator » (2002) conçu par Dr. M. Sawada pour fonctionner sous ArcGis (ESRI® ArcMap™ 9.0)

et autonomes entre eux. Ils sont présentés dans le tableau ci-dessous : à chacun des modules correspond soit un niveau d'observation (parcelle, logement, individu), soit un type de mobilités (mobilités quotidiennes, annuelles, biographies). Lors de la mesure de chacune des mobilités, la disposition matricielle de l'enregistrement des trajectoires (GRAB, 1999) a été privilégiée toujours dans un souci de compatibilité des résultats entre eux.

	<i>Unité d'observation</i>	<i>Descriptif du questionnaire</i>
Module 1	Parcelle Logement	Caractéristiques physiques, d'équipement du logement Statut d'occupation
Module 2	Individu (tous) <i>Catégorie résidentielle</i>	Détermination de la catégorie résidentielle : résident présent/absent et résident habituel/temporaire
Module 3	Individu (tous) <i>Mobilités résidentielles annuelles</i>	Mobilités résidentielles au cours de l'année écoulée
Module 4	Individus (tous) <i>Caractéristiques socio-économiques</i>	Caractéristiques sociales, économiques et culturelles de l'individu
Module 5	Individu (1 sur 2 de plus de 16 ans) <i>Biographies d'Ego</i>	Trajectoires migratoire et résidentielle, trajectoires scolaire et professionnelle, trajectoires familiale et matrimoniale
Module 6	Individu (1 sur 2 de plus de 16 ans) <i>Fratrie d'Ego</i>	Recensement des membres de la fratrie Evaluation des liens entre les membres de la fratrie Trajectoire migratoire simplifiée des frères et sœurs
Module 7	Individu (1 sur 2 de plus de 16 ans) <i>Capital social d'Ego</i>	Evaluation de l'ampleur du réseau social par un générateur de noms Evaluation des liens entre Ego et les membres de son réseau
Module 8	Individu (présents) <i>Mobilités quotidiennes</i>	Usage des moyens de transport Mesure des mobilités à l'échelle de la semaine et de la journée

II- Habiter son logement et son environnement

« Habiter » fait moins référence à la pratique urbaine des citadins, qu'à la description de la morphologie urbaine fondée sur le logement et son occupation. Prendre le logement comme unité statistique est un choix fondamental du protocole d'enquête, dicté par la volonté de suivre à cette échelle fine le peuplement de la ville, et en particulier des formes de mobilité qui seraient sinon difficiles à appréhender : hébergement, multirésidence, accueil. Néanmoins, la pratique de l'habiter dans son acception sociologique se retrouve un peu plus dans la description des mobilités quotidiennes et hebdomadaires, ici observées à partir du logement.

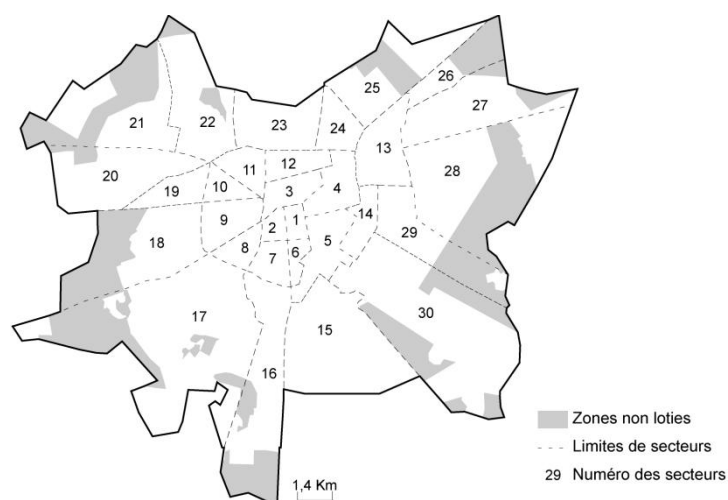
Un avantage du sondage aréolaire est de décrire au plus près l'habitat sur l'ensemble du territoire ainsi que ses logiques d'occupation. Cette connaissance préalable du bâti urbain est indispensable pour comprendre les dynamiques de l'espace de vie comme celles du peuplement. Reprenant l'organisation du questionnaire, nous débuterons par une description du parcellaire avant de passer à celle du logement proprement dit puis nous observerons l'occupation de ces logements et l'espace de vie qui se construisent autour d'eux, par les mobilités.

La surface de la ville de Ouagadougou d'après nos limites est d'environ 240 km², et cela sans compter les grandes zones non habitées que nous avons retirées de la zone d'étude. En 1990, la ville avait une extension de 13 km sur 17 km (Hien Pierre Claver et Compaoré Maxime, 2004), un étalement aujourd'hui augmenté de moitié.

L'espace est faiblement occupé puisqu'environ 46% de la surface de la ville est effectivement habitée. La proportion de parcelles occupées par un bâtiment est de 77%. Parmi les parcelles restantes se retrouvent aussi bien des terrains vagues, des réserves foncières, des parcelles attribuées non construites, des bas-fonds (ou zones non constructibles)... Les réserves foncières sont présentes dans l'ensemble de l'espace urbain, grands espaces que l'administration se réserve lors des opérations de lotissement pour conserver la possibilité de construire plus tard des équipements (école, dispensaire...). Les terrains vagues sont plus fréquents dans les zones non loties, alors que les parcelles attribuées, mais non construites, se retrouvent surtout dans les zones de lotissement récent. Parmi les logements, 12% sont non occupés ce qui correspond essentiellement aux habitations abandonnées des quartiers non lotis.

La croissance spatiale et démographique de la ville, qui a pris de l'ampleur après l'indépendance, a produit deux types d'habitat. La ville légalement occupée — lotie — s'est étendue vers des quartiers spontanés, que le statut « illégal » défini par la puissance publique ne suffit pas à qualifier, tant ils sont polymorphes et ambigus. Les années 1970 voient l'apparition de ces quartiers spontanés et on commence à parler à la fin des années 80 de quartiers non lotis pour les désigner. En 1980, la zone non lotie couvrait 71% de la surface totale. La révolution, suite au coup d'état de 1983, change cette partition en entreprenant d'importantes opérations de lotissements des zones spontanées. Celles-ci se reforment avec la croissance démographique et à partir du milieu des années 1990, les opérations de lotissement sont relativement régulières, de plus ou moins grande ampleur (Jaglin Sylvie, 1995; Prat Alain, 1996). Il est à noter que l'année 2007 a été marquée par une diminution franche des zones non loties par de grandes opérations de lotissement, réduisant la surface de la zone (d'après nos relevés sur le terrain) à 22% de la surface totale de la ville, abritant ainsi 34% de la population (d'après nos estimations sur la base de l'échantillon).

Carte 1 : La division sectorielle de la ville et les zones non loties



Conception et réalisation : F. Boyer (UMR201), relevés de terrain, 2007

La morphologie urbaine est décrite selon cette distinction quartiers lotis/non lotis, en dépit de son caractère abusivement simplificateur qui ne prend pas en considération des divisions plus complexes : zones en cours de régularisation, zones loties récentes dont les caractéristiques en termes d'équipements sont très proches des quartiers non lotis...

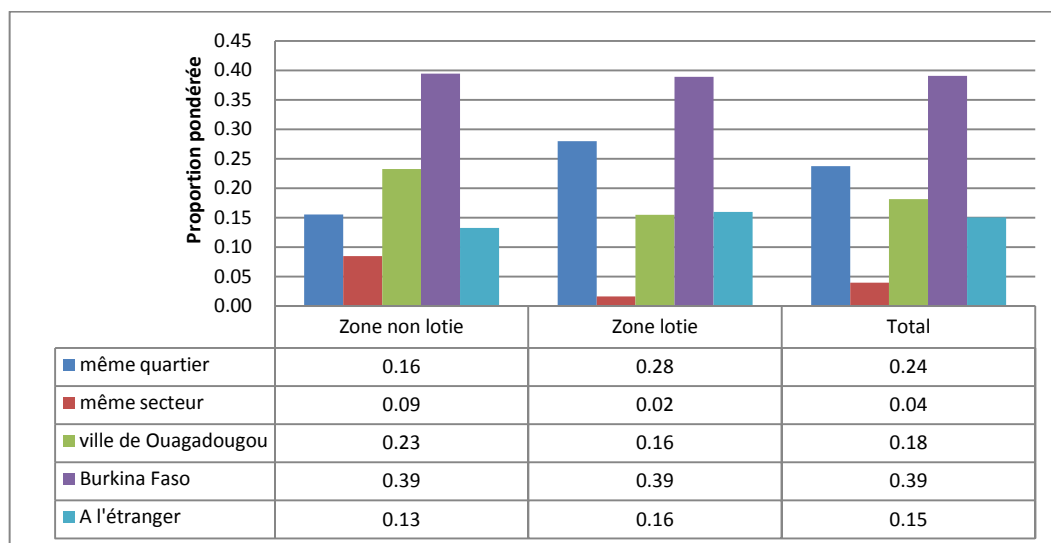
Dans la zone non lotie, les maisons indépendantes côtoient des constructions provisoires (environ 95% des cas) en banco ; la différence entre ces deux catégories n'est pas très claire puisque le bâtiment n'y est de toute façon pas une construction définitive : 85% de ces bâtiments sont en banco. Dans les espaces lotis, les concessions et l'habitat de cour constituent les types de bâtiment principaux aux côtés des maisons indépendantes qui sont les plus communes. On compte dans ces zones seulement 20% de bâtiments en banco.

Les différences dans les types de bâtiments entre les deux zones se retrouvent également dans les types de logements. Les chambres sont prépondérantes dans les zones non loties alors que les logements sont de types beaucoup plus hétérogènes dans la zone lotie. Les *chambres-salons* (logements de deux pièces) dominent, suivis des concessions (ce qui renvoie à un habitat plus traditionnel) et des chambres. Il faut noter que le terme de chambre ne fait pas référence exactement au même type de logement selon qu'il se situe dans la zone lotie ou dans la zone non lotie. Dans le premier cas, il s'agit généralement d'un logement d'une pièce dans une cour commune alors que dans le second, il s'agit, certes d'un logement d'une pièce, mais sous la forme d'une petite maison indépendante.

L'analyse transversale de la situation migratoire des individus montre que ces zones non loties sont marquées par la migration intra-urbaine⁵ et pas particulièrement, comparativement à la zone lotie, par les migrations internes ou internationales. Cette caractéristique est à rapprocher des logiques d'accès à la propriété à moindre coût : les individus investissent dans les quartiers spontanés et se placent dans une situation d'attente par rapport au lotissement, qui viendra reconnaître leurs droits (Jaglin Sylvie, 1995).

⁵ Ceux dont le lieu de naissance n'est pas le même quartier ou le même secteur que celui de résidence mais ailleurs dans la ville de Ouagadougou. Les secteurs correspondent aux divisions administratives, plus larges que les quartiers.

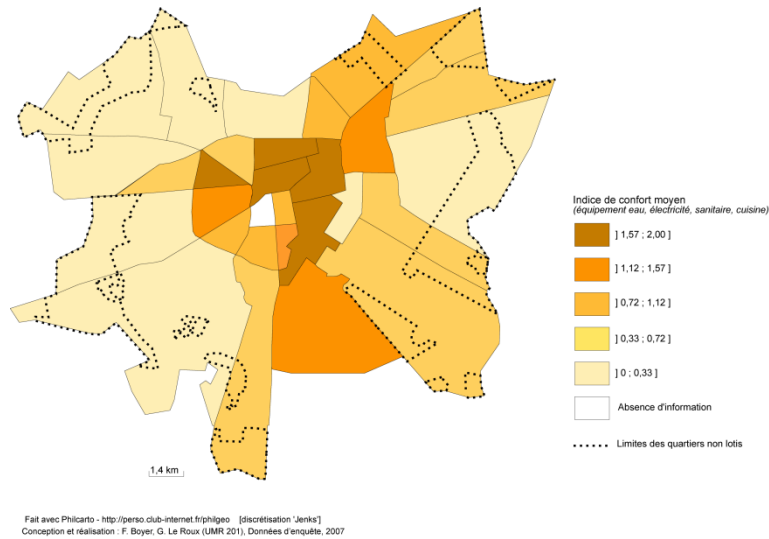
Figure 2 : Répartition des individus selon le lieu de naissance et la morphologie urbaine



L'équipement en eau et électricité des logements recoupe toujours la distinction entre les deux types d'espace mais de façon moins nette. Dans toute la ville, 67% des logements n'auraient ni eau courante ni électricité, ce qui est en partie dû aux zones non loties mais pas uniquement étant donné l'ampleur du pourcentage.

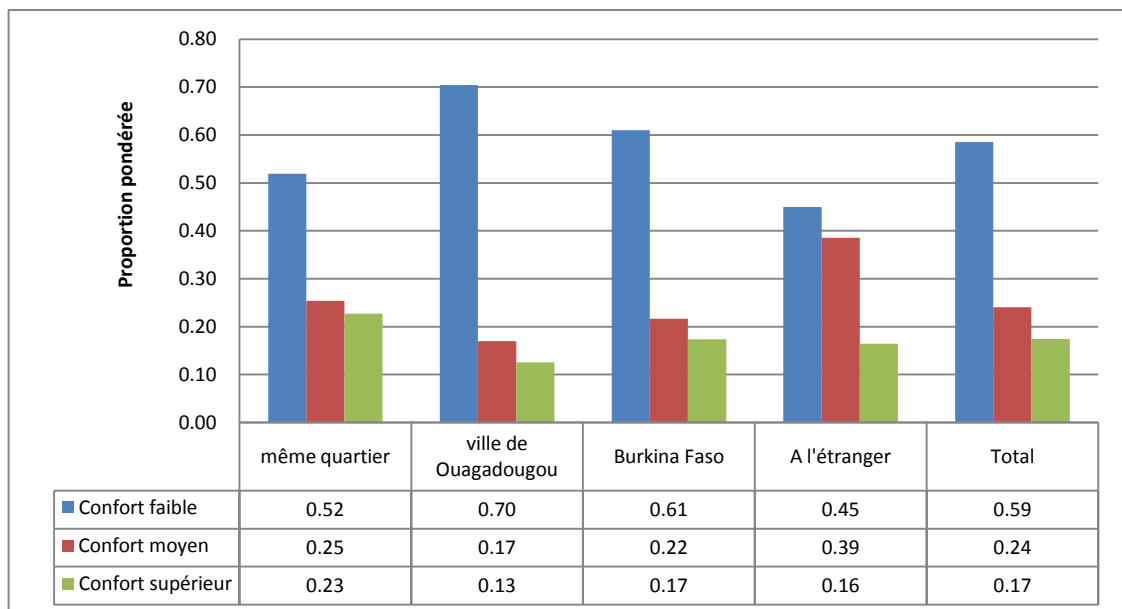
Un indice de confort a été établi à partir de l'accès en propre à l'eau et l'électricité et de l'équipement en sanitaires, cuisine. Une première catégorie de confort, la plus basse (le niveau 0), rassemble les logements sans eau ni électricité, regroupant alors les logements des zones non-loties et nouvellement loties qui ne bénéficient pas encore d'aménagements suffisants. La catégorie la plus haute en matière de confort rassemble les logements possédant une cuisine et des sanitaires en propre, regroupant les maisons indépendantes, les villas ; la cuisine intérieure en propre étant un marqueur de confort supérieur. La carte ci-dessous fait apparaître une distinction assez nette entre les secteurs anciens et résidentiels et les secteurs périphériques où le lotissement est récent et/ou les zones non loties sont nombreuses. Si l'accès à l'eau et à l'électricité est sans doute essentiellement lié à l'ancienneté des quartiers, l'équipement en sanitaires et cuisine permet de faire une distinction entre ces derniers et des zones résidentielles de niveau supérieur.

Carte 2 : Indice de confort selon les secteurs



Afin de lier ces caractéristiques à la migration, la figure suivante montre comment le confort des logements (calculé selon l'équipement du logement) varie en fonction de la situation migratoire de ceux qui l'habitent, déterminée par le lieu de naissance. Conformément aux résultats concernant les non lotis, on retrouve de faibles niveaux de confort parmi les migrants intra-urbains. Les migrants internes au Burkina Faso suivent avec un confort relativement faible. Les « mieux lotis » sont les individus nés à l'étranger, ce qui semble traduire de meilleurs niveaux socio-économiques.

Figure 3 : Répartition des individus selon le lieu de naissance et le niveau de confort du logement



En termes de morphologie urbaine, la distinction entre les espaces lotis et les espaces non lotis apparaît comme relativement pertinente, même si elle gomme des situations ambiguës, telles que la reconnaissance foncière sans lotissement. Les structures du bâti et du logement sont assez différenciées. Nous reprendrons en partie cette distinction dans la description de l'occupation des logements, mais nous avons préféré nous centrer sur la situation migratoire des individus qui

peuplent ces logements. Celle-ci permet de se concentrer davantage sur les logiques d'installation, les caractéristiques de l'habiter en ville.

Si le logement est décrit par ses caractéristiques physiques, les modalités de son occupation informent sur le peuplement de la ville et ses manières d'habiter ; ceci justifie de décrire l'espace de vie des individus à partir du logement, entendu comme lieu d'installation, exprimant ainsi des formes de sédentarité aux côtés des pratiques de mobilité. Le statut d'occupation et la composition de la corésidence nous placent du point de vue de l'intérieur du logement, alors que la situation résidentielle, les pratiques de multirésidence ainsi que les mobilités quotidiennes ouvrent sur l'extérieur, sur un espace de vie qui se déploie dans et hors de l'espace urbain. A partir du logement seront décrits des modes d'occupation, de pratiques de la ville qui se construisent en fonction de temporalités et de spatialités différenciées.

B- De l'intérieur du logement : statut d'occupation et composition de la corésidence

L'occupation du logement est décrite à partir du statut d'occupation et de la composition de la corésidence ; nous avons fait le choix de mettre en exergue le lien entre ces deux caractéristiques et la migration, abordée ici uniquement à partir du lieu de naissance. Même si les éventuelles migrations intercalaires nous échappent, l'introduction du statut migratoire renseigne sur les logiques d'installation en ville.

1- Le statut d'occupation

La définition du statut d'occupation du logement se fonde sur la personne du référent-logement⁶ à savoir celui qui est propriétaire, qui paye le loyer ou à qui le logement a été prêté. Selon ce critère, le statut d'occupation prédominant à Ouagadougou est la propriété (45% des logements sont occupés par leur propriétaire), ce qui ne la distingue pas des autres grandes villes d'Afrique de l'Ouest. Suivent les logements en usufruit (32% des logements), puis ceux en location (23%) ; il s'agit là de l'une des particularités ouagalaises. La distinction entre les zones loties et les zones non loties apparaît comme relativement pertinente ; en effet, dans les premières les logements en location se situent derrière ceux en propriété alors que dans les secondes (non loties) la propriété et l'usufruit se partagent les logements quasiment à part égale. Cette situation peut s'expliquer par le rôle de l'espace non loti dans l'accession à la propriété ; il n'est pas rare qu'un individu qui dispose déjà d'un logement fasse l'acquisition d'une parcelle (auprès des autorités coutumières) dans les quartiers non lotis, et prête le logement construit à des proches. En effet, la propriété de la parcelle n'est reconnue par les services fonciers que si elle est effectivement occupée.

L'observation du statut d'occupation et du statut migratoire des référents-logements (Cf. : Tableau n°1) permet de préciser ces observations générales. Si les référents-logements qui sont nés dans leur secteur de résidence sont très largement propriétaires, ceux qui sont nés à Ouagadougou (c'est-à-dire qui ont connu au minimum une migration intra-urbaine depuis la naissance) sont en grande

⁶ Il se compare au chef de ménage, quand cette unité statistique est retenue, ce qui n'est pas notre cas pour les raisons exposées plus haut.

majorité usufruitiers de leur logement. Inversement, les référents-logements nés à l'étranger se déclarent plutôt locataires de leur logement et ceux qui sont nés au Burkina Faso se répartissent de façon plus équitable entre les statuts, même si les propriétaires dominent.

Tableau 1 : Statuts d'occupation et migration depuis la naissance

Lieu de naissance	Statuts d'occupation					Total
	Propriété	Location	Usufruit	Copropriété	Colocation	
Même secteur	79%	4%	17%	0%	0%	100%
Ouagadougou	38%	0%	61%	1%	0%	100%
Burkina Faso	47%	23%	30%	0%	0%	100%
A l'étranger	33%	56%	5%	0%	6%	100%
Total	46%	23%	30%	0%	1%	100%

Si l'usufruit peut s'interpréter comme une forme de précarité de l'occupation du logement, cela ne signifie pas forcément une plus grande instabilité de l'installation. En tout cas, on peut penser que les bénéficiaires sont les mieux à même de mobiliser un réseau social pour se loger. Inversement, les référents-logements natifs de l'étranger se retrouvent dans des statuts qui exigent a priori plus une mobilisation de leurs ressources financières que sociales.

2- La composition sociale des logements

La composition sociale des logements, décrite à partir des liens qui unissent les membres de la coresidence, reflète la manière de vivre ensemble, de s'installer en ville. Les logiques de regroupement ou d'éclatement des entités familiales informent sur l'espace de vie dans la mesure où elles influent, par exemple, sur les mobilités quotidiennes, la mobilisation du réseau social... Les différentes formes d'organisation des logements ont été retrouvées à partir des liens qui unissent les coresidents avec le référent-logement⁷. Le tableau suivant montre cette répartition, où les familles nucléaires strictes et les individus seuls occupent les deux tiers des logements de la ville.

Tableau 2 : Composition sociale des logements

Composition sociale du logement	% pondéré
Individu seul	32,65%
Individus avec frère(s)/sœur(s) et/ou collatéraux	3,51%
Corésidents sans liens de parentés directs	6,47%
Famille mono-parentale stricte	4,73%
Famille nucléaire stricte	34,97%
Famille élargie à des collatéraux	12,81%
Famille avec lignée plus ou moins complète	4,86%

Il apparaît donc que le modèle « africain » de la concession à la composition familiale étendue est peu présent dans le paysage ouagalais au profit d'un resserrement sur une unité plus restreinte. Cependant, il est probable que la taille des parcelles, des logements influe sur les logiques de

⁷ Ainsi, certains individus sont notés sans parenté alors qu'ils peuvent avoir un lien avec un autre membre du logement.

corésidence ; la migration peut aussi jouer un rôle, pour les familles récemment arrivées et/ou formées et donc composées d'une seule génération.

La structure par âge et par sexe permet de préciser ce premier niveau de description. Parmi les individus seuls et les individus logeant avec des frères/sœurs et/ou collatéraux se retrouvent essentiellement des hommes jeunes entre 20 et 29 ans ; de même chez les corésidents sans lien de parenté se retrouvent surtout des hommes entre 12 et 29 ans. Ce type de regroupement peut être mis en relation avec une immigration récente. Inversement, les familles monoparentales strictes sont composées d'individus très jeunes avec une forte proportion de femmes. Pour les trois catégories suivantes, la structure par âge et par sexe est plus équilibrée : les familles nucléaires strictes sont composées de femmes entre 20 et 29 ans, d'hommes entre 30 et 44 ans et d'enfants entre 0 et 11 ans. Se reflète ici le décalage de l'âge au mariage entre les hommes et les femmes. Les familles avec lignée plus ou moins complète font apparaître une relative importance des femmes au-delà de 45 ans, et il s'agit de la seule catégorie réellement présente dans les classes d'âge supérieur.

Le rôle de la migration dans la composition des logements est confirmé, pour les trois premières catégories, lorsque l'on observe les lieux de naissance : par exemple, 69% des individus avec frères/sœurs et/ou collatéraux sont nés à l'étranger ; se remarque également une surreprésentation des corésidents sans lien de parenté. Inversement dans les familles élargies se retrouvent surtout des individus nés dans le même secteur ou à Ouagadougou ; il est évidemment plus difficile de déplacer des groupements résidentiels importants. L'immigration d'individus seuls sans liens familiaux sur place favorise les regroupements résidentiels d'opportunité, et a donc un rôle sélectif sur le nombre d'individus d'une même entité familiale présent en ville.

Tableau 3 : Composition sociale des logements et lieu de naissance des individus de plus de 16 ans

Type de logement	Lieu de naissance				Total
	Même secteur	Ouagadougou	Burkina Faso	A l'étranger	
Individu seul	2%	30%	58%	11%	100%
Individu avec frères/sœurs et/ou collatéraux	4%	12%	15%	69%	100%
Corésidents sans lien de parenté	16%	2%	34%	48%	100%
Famille monoparentale stricte	10%	22%	50%	18%	100%
Famille nucléaire stricte	5%	14%	61%	20%	100%
Famille élargie à des collatéraux	23%	18%	53%	6%	100%
Famille avec lignée plus ou moins complète	28%	19%	47%	7%	100%
Total	12%	17%	52%	19%	100%

Si le logement constitue un point d'observation privilégié pour les logiques d'installation, il est aussi le lieu à partir duquel se déploient des mobilités en fonction de temporalités et de spatialités différenciées.

C- Au-delà du logement : population circulante et multirésidente

La description des populations circulantes comme de la multirésidence s'appuie, pour les premières, sur leur situation de résidence au moment de l'enquête et, pour la seconde, sur les mobilités au cours de l'année passée. Ont été distingués, sur une base déclarative, les résidents temporaires et les résidents principaux du logement ; la présence et l'absence se définissent à partir de la nuit précédant l'enquête, passée ou non dans le logement.

1- La situation de résidence : définition d'une population circulante

La population « résidente habituelle » selon le critère de l'enquête, proche de la notion de population *de jure* dans les recensements, représente 95,3% des individus, soit 1,7 millions de personnes et les résidents temporaires constituent 4,7% des individus, soit environ 80 000 personnes. Au moment de l'enquête près de 4% des résidents habituels se trouvaient hors de leur domicile principal. Les mouvements de cette population circulante (résidents principaux absents et résidents temporaires présents) en provenance ou vers le Burkina Faso (hors Ouagadougou) sont les plus importants (61%) même si ceux en provenance de, ou vers, l'étranger occupent une place notable (17%). Les résidents temporaires ont plus de liens avec l'étranger, essentiellement la Côte d'Ivoire, alors que les résidents principaux absents sont polarisés sur le Burkina Faso, ce qui peut être interprété comme le maintien de liens avec le lieu de résidence d'origine.

La composition par sexe de la population circulante épouse cette distinction entre les deux catégories de résidents ; en effet, les hommes sont nettement plus nombreux chez les résidents principaux absents, alors que les femmes sont mieux représentées parmi les résidents temporaires présents. De façon générale, il s'agit d'une population plus jeune (moins de 44 ans). Les enfants de 0 à 11 ans sont particulièrement nombreux dans la catégorie des résidents principaux absents, surtout les garçons, ce qui peut révéler des pratiques de confiage ou de scolarisation à distance du lieu de résidence des parents. Pour les résidents temporaires présents, les filles sont nombreuses essentiellement entre 12 et 29 ans, ce qui n'est, là aussi, pas sans lien avec le confiage pour tâches domestiques ou plus largement l'emploi domestique.

Tableau 4 : Répartition par genre et classes d'âge selon la situation de résidence

Classes d'âge	Résidents principaux présents			Résidents principaux absents			Résidents temporaires présents		
	Femme	Homme	Total	Femme	Homme	Total	Femme	Homme	Total
0-11 ans	13,5%	12,5%	25,9%	17,5%	36,5%	53,9%	7,5%	4,1%	11,5%
12-19 ans	6,0%	6,9%	12,8%	1,6%	5,6%	7,2%	19,8%	15,7%	35,5%
20-29 ans	15,1%	15,0%	30,1%	11,1%	14,3%	25,4%	23,9%	6,7%	30,6%
30-44 ans	5,9%	15,3%	21,3%	1,5%	6,4%	7,8%	1,4%	11,9%	13,3%
45-59 ans	3,0%	4,2%	7,2%	5,7%	0,0%	5,7%	5,5%	1,9%	7,3%
60 + ans	1,7%	1,0%	2,7%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	1,8%	1,8%
Total	45,1%	54,9%	100,0%	37,3%	62,7%	100,0%	58,0%	42,0%	100,0%

La structure démographique de la population circulante peut être complétée par la description de l'occupation. Les résidents principaux absents sont surreprésentés parmi les individus scolarisés. Lorsqu'ils exercent une activité, ils se retrouvent surtout parmi les journaliers, c'est-à-dire dans un

statut exigeant en termes de mobilité. Les résidents temporaires présents sont quant à eux quasi exclusivement cantonnés à l'emploi domestique.

Peu importante, la population circulante au moment de l'enquête présente un profil très particulier : les enfants y occupent une place notable avec des différences de genre également remarquable. Si les garçons semblent être amenés à quitter Ouagadougou pour un temps, les filles, elles, y résident temporairement. Cette distinction rejaille sur les occupations.

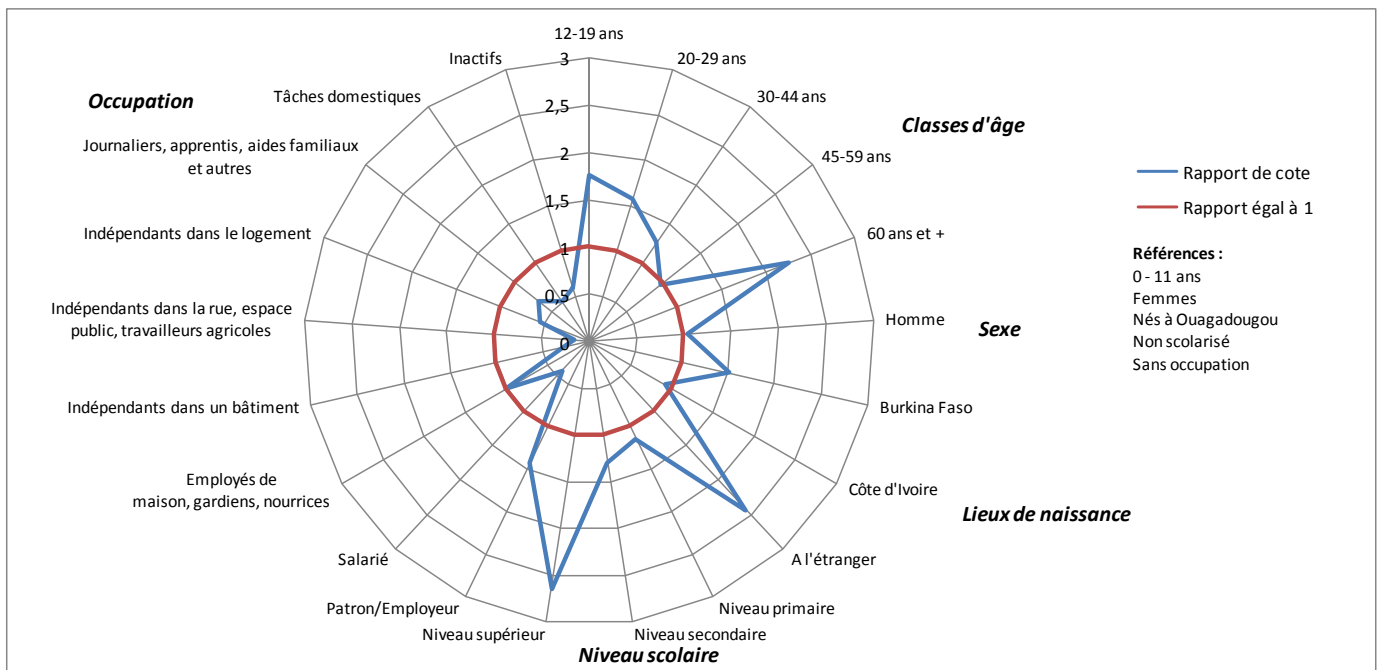
2- La population multi-résidente : vers un éclatement de l'espace de vie

La multirésidence est retrouvée à partir de la mesure des entrées et sorties du logement au cours de l'année précédant l'enquête. Sont qualifiés de multirésidents les individus ayant effectué au moins un séjour de 30 jours non consécutifs au cours de l'année dans un autre logement que leur logement principal (celui de la résidence habituelle), qu'ils soient présents ou absents au moment de l'enquête. Suivant cette définition la proportion de multirésidents dans la ville est estimée à 11,1% de la population enquêtée. C'est une forme de mobilité résidentielle très rarement appréhendée, en dépit de son importance numérique et pour comprendre les systèmes résidentiels. Pour décrire plus en détail les séjours des multirésidents, nous avons distingué ceux dont le domicile principal est à Ouagadougou et ceux dont le domicile principal est hors de la ville, supposant qu'ils n'ont pas les mêmes pratiques résidentielles.

Ainsi les séjours des multirésidents ouagalais se passent en majorité hors de la ville, essentiellement pour les motifs de visites/vacances et de travail/recherche de travail. Les séjours effectués au Burkina Faso pour un motif de travail sont les plus nombreux, représentant 27% de la totalité des séjours. Les séjours à l'étranger occupent également une place tout aussi importante (25% des séjours) répartis entre les visites/vacances (14%) et le travail (6%), qui est finalement une motivation mineure.

Si la multirésidence est une pratique assez importante, elle ne semble concerner que certains types de populations. Sur la base d'un modèle logistique, construit à partir de critères socio-économiques, dont l'âge, le sexe, le lieu de naissance, le niveau scolaire et le type d'occupation, il est possible de déterminer des profils d'individus multirésidents. Si l'on observe les classes d'âge (la référence étant les 0-11 ans), les individus entre 12 et 19 ans ainsi que ceux de plus de 60 ans se distinguent des autres catégories ; mais il faut tenir compte des autres critères. Si aucune différence entre les genres n'apparaît, les individus nés à l'étranger ont quasiment 3 fois plus de chance d'être multirésidents que ceux nés à Ouagadougou, et ceux nés au Burkina Faso 1,5 fois plus de chance. Les individus ayant atteint un niveau scolaire supérieur ont nettement plus tendance à être multirésidents que les autres, alors que pour ce qui est de l'occupation ce sont les patrons/employeurs, et dans une moindre mesure les employés domestiques et les individus sans occupation, qui contribuent à cette pratique, comparés aux individus exerçant une autre occupation.

Figure 4 : Profils des individus multirésidents (modèle logistique)



La multirésidence constitue un phénomène notable dans le peuplement de la ville de Ouagadougou. Elle traduit des circulations relativement importantes, que ne relève pas forcément l'inventaire du ménage ou du logement à un moment donné. La mesure rétrospective des présences dans le logement permet de mettre en évidence cette mobilité particulière. Si cette multirésidence s'effectue essentiellement au Burkina Faso, traduisant sans doute l'entretien de liens avec le lieu d'origine (au vu des motifs), les circulations avec l'étranger sont là aussi notables, entretenant les liens sociaux. Cependant, cette multirésidence semble être réservée à une population ayant les réseaux et le capital culturel nécessaire.

La situation de résidence comme la multirésidence permettent de décrire l'espace de vie sur une échelle de temps court et dans une logique d'éclatement spatial. Il manque à cette géographie qui se dessine à partir du logement une échelle spatio-temporelle : celle du quotidien et de la proximité.

D- Autour du logement : les mobilités quotidiennes et hebdomadaires

Les mobilités quotidiennes dessinent un espace de vie dont l'étendue est restreinte à l'espace urbain ; cette géographie de la proximité et du quotidien s'articule autour, à partir du logement qui en constitue l'un des nœuds fondamentaux. Cependant, d'autres lieux — de travail, de scolarisation, de loisirs — constituent des points de repère qui expriment une certaine stabilité dans les circulations, de même qu'ils influent largement sur les logiques de ces mobilités (Diaz Olvera Lourdes et Plat Didier, 1992). Aussi la description de cette échelle de l'espace de vie s'articule d'une part autour des seules mobilités quotidiennes, mettant ainsi en évidence les discriminations liées au sexe, et d'autre part autour des mobilités hebdomadaires afin de mettre en évidence les différences liées à l'exercice d'une activité.

1- Les mobilités quotidiennes : le genre comme facteur discriminant

Si les mobilités quotidiennes sont orientées par la localisation des lieux fréquentés, elles dépendent également largement de l'accès aux modes de transport. Dans ce domaine, Ouagadougou présente un profil particulier par rapport aux autres villes d'Afrique de l'Ouest ; en effet, les transports collectifs sont quasiment absents au bénéfice des deux-roues à usage individuel (contrairement à Bamako, Niamey, Abidjan, Dakar par exemple). Ainsi, 61% des individus de plus de 16 ans ont l'usage d'un moyen de transport, et parmi eux 63% ont un vélo, 33% une mobylette/moto et 3% une voiture. La possession d'un moyen de transport est plus le reflet d'une obligation – celle de se déplacer – qu'un réel indicateur de niveau économique.

Si la forte proportion de propriétaire d'un moyen de transport peut constituer un facilitateur en termes de mobilités quotidiennes, de fortes différences apparaissent en fonction de l'âge et du genre. Le nombre de déplacements quotidiens est le plus important entre 12 et 19 ans (3,5 déplacements par jour), ne diminuant que légèrement dans les classes d'âge suivantes. A tous les âges (sauf entre 45 et 59 ans), les hommes se déplacent plus que les femmes, la différence se situant autour de un déplacement par jour. Dans la mesure où tous les déplacements ont été comptabilisés, y compris la marche à pied, il apparaît que les femmes sont restreintes dans leurs déplacements, à la fois par le nombre et par l'ampleur de ces déplacements, comme le montrent les graphiques ci-dessous.

Figure 5 : Localisation des femmes selon l'heure de la journée

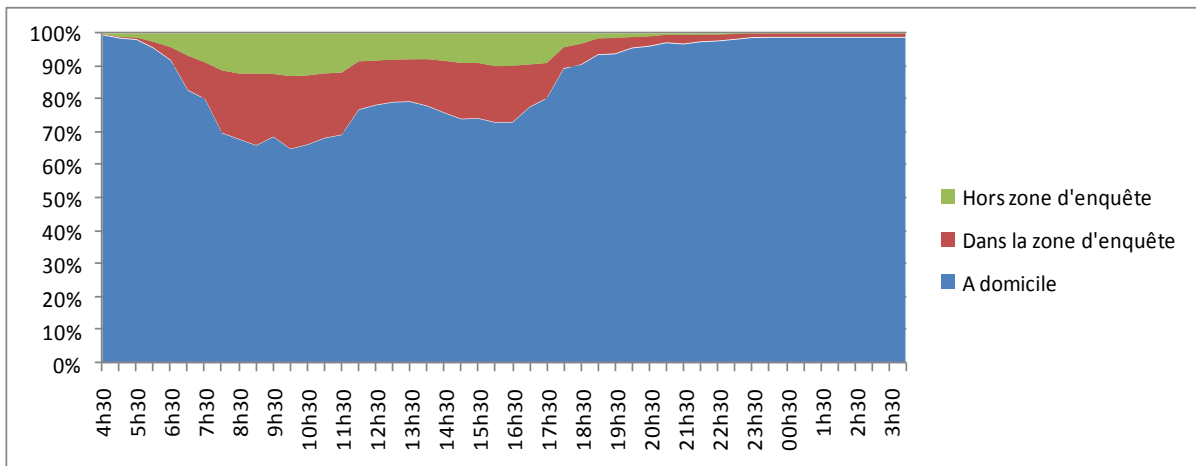
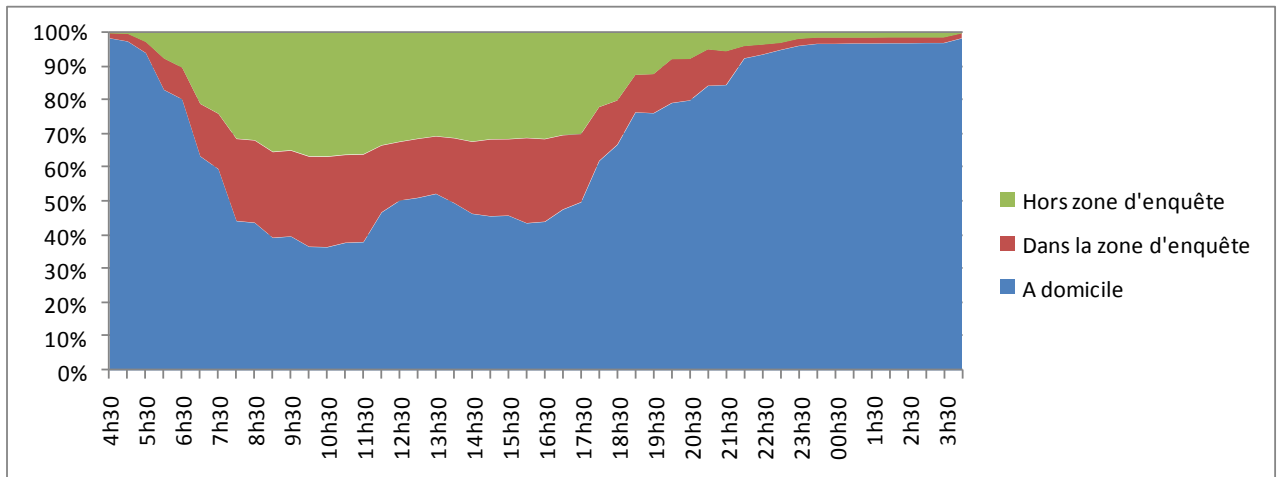


Figure 6 : Localisation des hommes selon l'heure de la journée



Ces deux graphiques permettent de préciser ces quelques remarques. Non seulement les femmes se déplacent moins que les hommes, mais elles franchissent aussi des distances moins importantes que ces derniers, restant dans une certaine proximité par rapport au logement. Nous retrouvons dans ce cas des résultats similaires à ceux de l'enquête sur les mobilités quotidiennes réalisée en 1992 à Ouagadougou (Diaz Olvera Lourdes et Plat Didier, 1996).

Le genre apparaît ainsi comme un facteur discriminant non seulement de l'accès aux mobilités quotidiennes, mais aussi pour la géographie de ces mobilités. Les femmes construisent leur espace de vie autour de leur logement, dans le quartier ; les hommes pratiquent plus largement l'ensemble de l'espace urbain. Il est probable que l'exercice ou non d'un travail, le type et la localisation de ce travail influent sur ces profils.

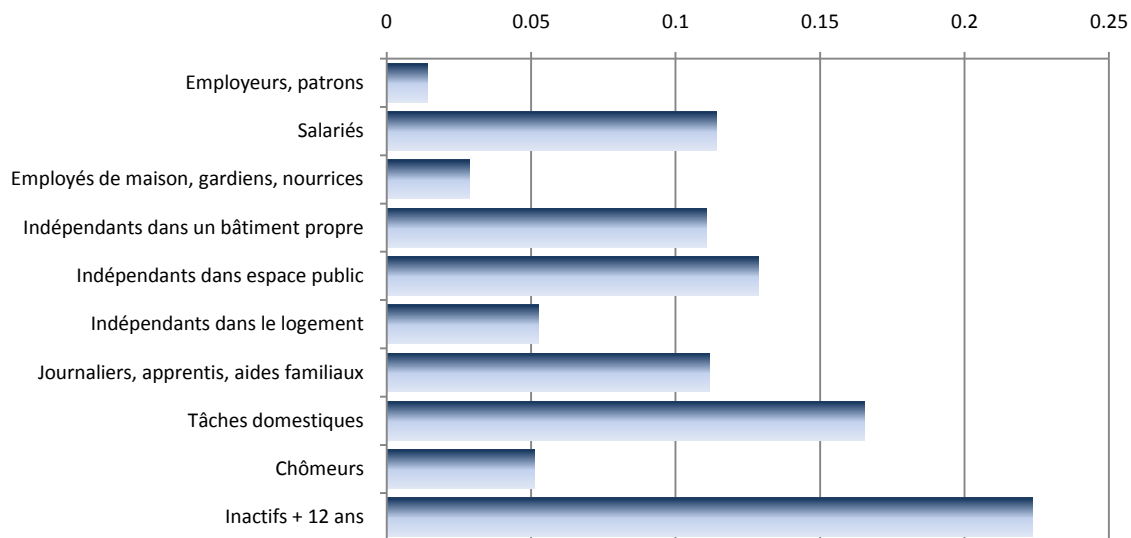
2- Une typologie des occupations qui se préoccupe des lieux de travail

Avant de décrire les mobilités hebdomadaires en fonction des occupations des individus, il est nécessaire de s'attarder sur la description de ces occupations. Le travail et l'activité constituent un élément déterminant des mobilités quotidiennes ; ils influent sur le rythme comme sur la localisation des déplacements.

Ainsi, au moment de décrire le travail, nous avons introduit la localisation de son exercice, afin de déterminer dans quelle mesure il joue un rôle sur l'ampleur des déplacements. Cependant, le lieu de travail ne suffit pas pour comprendre les logiques de mobilité quotidienne : le type de travail, le statut constituent autant de facteurs socio-économiques pouvant les infléchir. Nous avons donc construit une typologie des occupations, sur la base de l'occupation principale, du statut dans l'activité et du lieu d'activité⁸.

⁸ Comme nous le verrons par la suite, la prise en considération du lieu de travail permet de mieux définir l'informalité du travail.

Figure 7 : Typologie du travail et de l'activité



Cette typologie distingue :

- 1) les employeurs et patrons.
- 2) salariés et employés dans des activités formelles.
- 3) personnes employées à des tâches domestiques, de gardiennage, nourrices (salariés informels, petites bonnes, précaires).
- 4) travailleurs indépendants dans un bâtiment dédié, dont les agriculteurs (disposer d'un lieu de travail comme moyen de production et être forcé à des déplacements quotidiens).
- 5) les indépendants qui travaillent dans la rue et l'espace public (informalité avec mobilité, mais faibles moyens de production, pas de lieu investi).
- 6) les indépendants dans leur propre logement se distinguent surtout par un accès faible à la mobilité (des femmes avec un étal en face de chez elles par exemple).
- 7) les journaliers, apprentis, aides familiaux (travailleurs précaires ou temporaires).
- 8) les personnes assignées à des tâches domestiques, en partie sous-déclarées quand elles exercent une petite activité d'appoint.
- 9) les chômeurs qui représentent environ 10 % des actifs, une catégorie mal saisie du fait du travail informel de substitution.
- 10) les inactifs de plus de 12 ans, une catégorie qui rassemble des scolaires et des personnes âgées en cessation d'activité.

Le lieu d'exercice de l'activité n'a été introduit que pour la catégorie « indépendant », dans la mesure où l'on suppose que les employeurs/patrons et les salariés travaillent hors de leur domicile, alors que les employés domestiques peuvent être logés sur leur lieu de travail. A partir de cette typologie, l'une des hypothèses serait que si le travail influe sur les déplacements, la possibilité ou non de se déplacer peut influencer sur le type de travail effectué.

Si la proportion d'inactifs de plus de 12 ans et des personnes consacrées aux tâches domestiques sont les plus importantes, viennent ensuite les indépendants exerçant dans un espace public, puis les salariés et les indépendants travaillant dans un autre bâtiment que celui de résidence. A priori, ces trois dernières catégories sont amenées à se déplacer pour exercer leur activité.

3- Mobilités hebdomadaires et travail

Les mobilités hebdomadaires prolongent la mesure des mobilités quotidiennes pour préciser les contours de l'espace de vie en étant plus exhaustif sur les déplacements, en saisissant ceux qui surviennent les jours particuliers tels que les week-ends. La couverture de l'observation sur la semaine retombe sur les distinctions hommes/femmes saisies au quotidien ; cependant, alors que les hommes et les femmes effectuent quasiment le même nombre de déplacements hebdomadaires moyen au sein de leur quartier (autour de 6), les hommes sont plus mobiles hors de leur quartier. Se confirme ici l'accès inégal aux mobilités quotidiennes et aussi à la distance en fonction du genre.

L'observation du nombre de déplacements hebdomadaires moyen en fonction de la typologie décrite précédemment montre que l'exercice d'une activité contribue à l'augmentation du nombre de déplacements. En effet, les individus qui s'occupent des tâches domestiques et les chômeurs appartiennent aux catégories qui se déplacent le moins ; les inactifs de plus de 12 ans ont un nombre de déplacements relativement élevé dans la mesure où nombre d'entre eux sont scolarisés. Parmi les individus qui travaillent, il faut noter un décalage entre le nombre de déplacements hebdomadaires moyen et la part de ceux réservés au travail, ce décalage dépendant du statut dans l'activité. Prenons l'exemple des employeurs/patrons ; ce sont ceux qui se déplacent le plus, la part de leurs déplacements pour motif de travail (bien qu'élevé en nombre) est cependant relativement faible.

Figure 8 : Place du travail dans les déplacements hebdomadaires selon le type et le lieu d'activité

Type de travail exercé	Nombre de déplacements moyen (tous motifs)	Nombre de déplacements moyen pour le travail	Part des déplacements dans le travail
Employeurs/patrons	15,4	7,3	0,49
Salariés	12,7	5,9	0,48
Employés de maison, gardien, nourrice	8,2	4,2	0,5
Indépendants exerçant dans un bâtiment autre que celui de résidence	13,7	6,3	0,55
Indépendants exerçant dans la	11	5,6	0,58
Indépendants exerçant dans le logement	12,3	3,8	0,34
Journaliers, apprentis, aides-familiaux	10,3	6,4	0,65
Tâches domestiques	7,3		
Chômeurs	9,5		
Inactifs de plus de 12 ans	10,3		

Si l'on considère que cette typologie constitue un indicateur possible de niveau de vie, il semblerait que ceux qui ont le niveau le plus élevé (employeurs/patrons, salarié) peuvent se déplacer beaucoup en dehors de leur activité. Toutefois, cette remarque est à nuancer ; en effet, les indépendants exerçant dans leur logement sont amenés à être peu mobile pour leur activité, ce qui laisse plus de temps et de ressources pour d'autres motifs de déplacements. Par contre, les journaliers/apprentis/aides-familiaux qui relèvent des statuts les plus précaires se déplacent essentiellement pour pouvoir exercer leur activité. Des indicateurs plus précis de niveau de vie relatifs à chacune de ces catégories seraient nécessaires pour poursuivre l'analyse.

Ainsi, il ressort de l'analyse des mobilités quotidiennes que, si le genre constitue un facteur discriminant important, le travail (qui est aussi lié au genre) joue un rôle plus ambigu. L'exercice de certaines activités permet d'élargir le champ de ses déplacements à des motifs autre que le travail, alors que les statuts les plus précaires limitent ces déplacements à la seule activité.

Conclusion- Intérieur versus extérieur du logement : un éclatement de l'espace de vie par les mobilités

La description de la morphologie urbaine, effectuée sur la base d'une partition entre ville lotie et ville non lotie, a mis en évidence le rôle des migrations et des mobilités résidentielles dans la construction de l'espace urbain ; en effet, les espaces non loties sont essentiellement peuplés à partir des mobilités résidentielles alors que le reste de la ville est marqué par les migrations internes et les migrations internationales. Cette configuration particulière de la répartition des migrants en ville n'est pas sans lien avec les stratégies d'accès à la propriété, et plus largement au logement.

Le passage à une autre échelle d'analyse, celle du logement, précise ce rôle particulier des mobilités. La part des populations circulantes, comme celle de la multirésidence dénote une certaine instabilité du peuplement urbain. La ville est traversée par des circulations, occupée temporairement, la plaçant alors en lien autant avec le reste de l'espace burkinabè qu'avec certains pays de la sous-région au premier rang desquels la Côte d'Ivoire. Cependant, l'accès à la circulation et/ou à la multirésidence semble conditionné par un certain nombre de caractéristiques socio-économiques : les individus nés à l'étranger, les individus les mieux dotés économiquement (patrons et employés) ou les plus mal dotés (employés domestiques, sans emploi) sont les plus mobiles. Si l'on peut faire l'hypothèse qu'une première migration favorise les mobilités ultérieures, le rôle des facteurs socio-économiques est plus ambigu : dans les meilleures situations, il favorise la mobilité, alors qu'une situation précaire obligerait à la mobilité.

Cette hypothèse se retrouve lors de l'analyse d'une autre échelle de mobilité : celle du quotidien et de la proximité. Si le genre est un facteur fortement discriminant dans l'accès aux mobilités quotidiennes, le travail joue aussi un rôle important. Les individus les mieux dotés acquièrent la capacité de se déplacer pour d'autres motifs que leur activité, alors que les individus dans les situations les plus précaires se déplacent beaucoup mais uniquement pour leur travail.

III- Peupler l'espace urbain

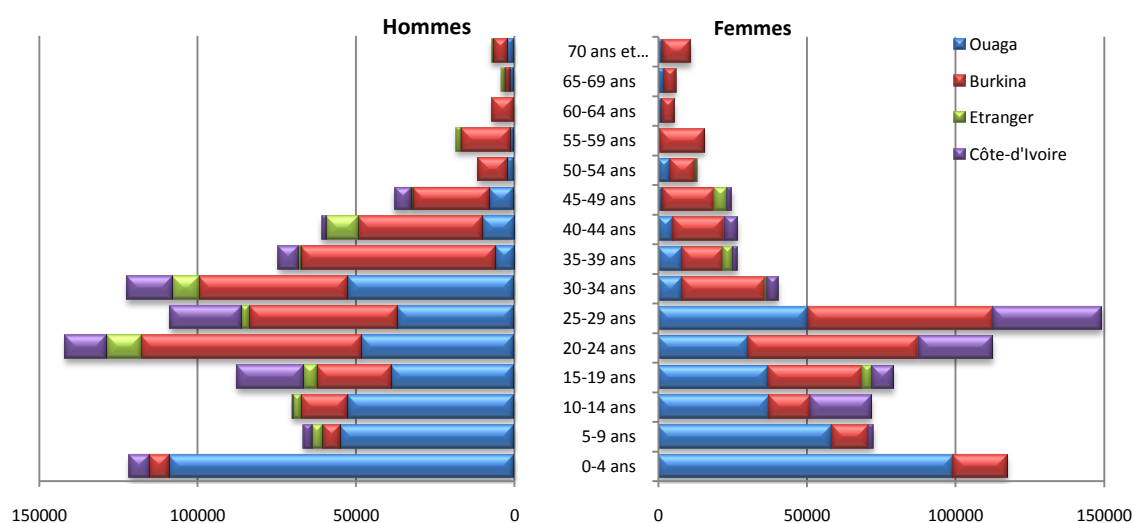
Quittant le logement pour considérer l'espace urbain, on s'intéresse à une autre échelle de peuplement, qui correspond à l'univers total de l'enquête. Cette nouvelle dimension macro amène des questions sur la dynamique de la ville, sa composition changeante sous l'effet des mobilités et des migrations. La description du peuplement est menée en deux étapes. La première, transversale, décrit les Ouagalais en 2007 selon les caractéristiques démographiques, de l'éducation et du travail. C'est une sélection qui laisse de côté pour l'instant d'autres critères moins décisifs telle que la religion ou la langue, ne serait-ce que parce qu'ils sont moins liés aux mouvements migratoires. La seconde étape jette un regard rétrospectif sur le passé migratoire des habitants de la ville à partir des enquêtes biographiques.

A- Une composition démographique sous l'influence des migrations

1- La structure par âge et sexe selon le statut migratoire

Bien que la transition démographique ne soit pas achevée, la ville croît et se transforme aussi, et peut-être surtout, par les mobilités et les migrations. A cette échelle urbaine, les pratiques migratoires modifient les structures par âge et par sexe et, nous le verrons, le capital humain et le travail, avec des implications à attendre sur sa dynamique. La pyramide des âges, selon les lieux de naissance, apporte une illustration forte à cette réalité. Une première caractéristique surprenante est la relative absence d'enfants entre 5 et 14 ans ; alors que ceux de moins de cinq ans approchent les effectifs attendus⁹. En fait, cette anomalie renvoie à une autre : l'absence « massive » de femmes de plus de 30 ans, par rapport à celles plus jeunes en âge de procréer. Même si le sureffectif des femmes de 25-29 ans est sujet à caution, ce creux féminin semble bien réel. Il prend du sens en comparant les effectifs masculins aux mêmes âges, dont on constate qu'ils ont été fournis par la migration en provenance du reste du pays. Ce mouvement vers la capitale l'aurait peuplée pour l'essentiel, mais de manière étonnamment sélective, à ces âges, ou plutôt avant les années 80. Le déséquilibre suggère l'arrivée d'hommes souvent seuls, ou bien s'unissant peu à peu avec des femmes plus jeunes.

Figure 9 : Pyramide des âges selon le sexe et le lieu de naissance des individus



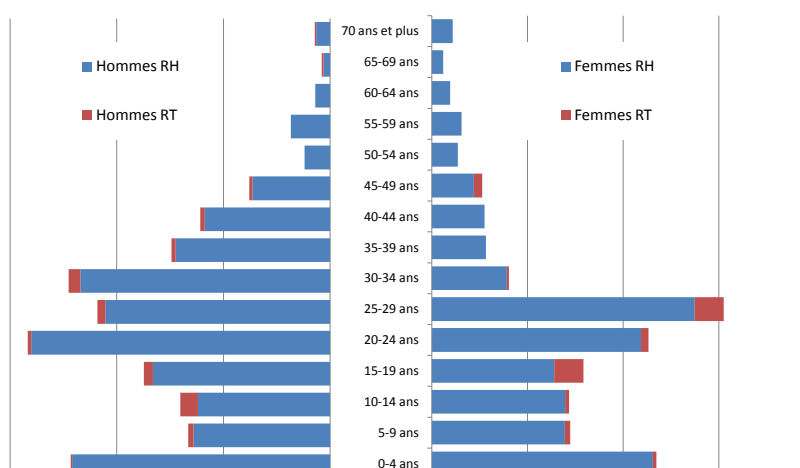
La surreprésentation des hommes entre 30 et 50 ans se répercute sur le rapport de masculinité global qui est de 120 hommes pour 100 femmes, elle ne concerne donc que des classes d'âges qui ont atteint la maturité migratoire. Ce sont pour la plupart des individus originaires du Burkina Faso, pour 60 à 80% des classes d'âges de plus de 40 ans. Finalement les Ouagalais de naissance sont très jeunes, très peu d'individus au-delà de 30 ans sont natifs de la capitale. Se confirme également la contribution démographique des « étrangers », c'est-à-dire ceux nés hors du Burkina Faso ; ils se partagent entre la Côte-d'Ivoire et le reste du monde, principalement l'Afrique. On peut faire l'hypothèse que les premiers sont en majorité des descendants des migrants burkinabé dans le pays côtier et les seconds des migrants de la sous-région. Les « Ivoiriens » d'origine probablement

⁹ La sous-évaluation des enfants de moins de 5 ans est commune, pas celle des générations qui suivent.

burkinabè (*Diaspo* selon le nom populaire qui leur est donné) sont majoritaires parmi les individus nés à l'étranger, mais l'effectif des natifs d'autres pays d'Afrique de l'Ouest est également sensible surtout parmi les adultes plus âgés. Entre 20 et 30 ans, on a plus de 20% de femmes nées en Côte d'Ivoire, ce qui est considérable et explique la recrudescence de la natalité, avec un impact fort sur la composition sociale de cette population. A tous âges, les natifs de pays étrangers hors Côte d'Ivoire totalisent chez les hommes la moitié environ de ceux natifs de la Côte d'Ivoire. Les femmes nées à l'étranger hors de la Côte d'Ivoire ne composeraient qu'un dixième environ de cette immigration.

Même si la fécondité baisse, on peut prédire une tendance forte à la croissance urbaine, par le simple effet de la structure par âge et par sexe, où sont surreprésentés les jeunes adultes au début de leur vie féconde. Or ceux-ci sont en partie des immigrants ; le futur de la ville dépend aussi de leur intégration. Si elle est réussie, en particulier pour les femmes, leur inflexion sur le développement démographique de la ville en sera plus notable. Notons que le rapport des variables en présence est favorable aux procréatrices. Pour l'instant, l'équilibre des actifs/inactifs est favorable, constituant une fenêtre démographique propice pour la prise en charge des inactifs, ce qui va progressivement changer au cours des décennies à venir.

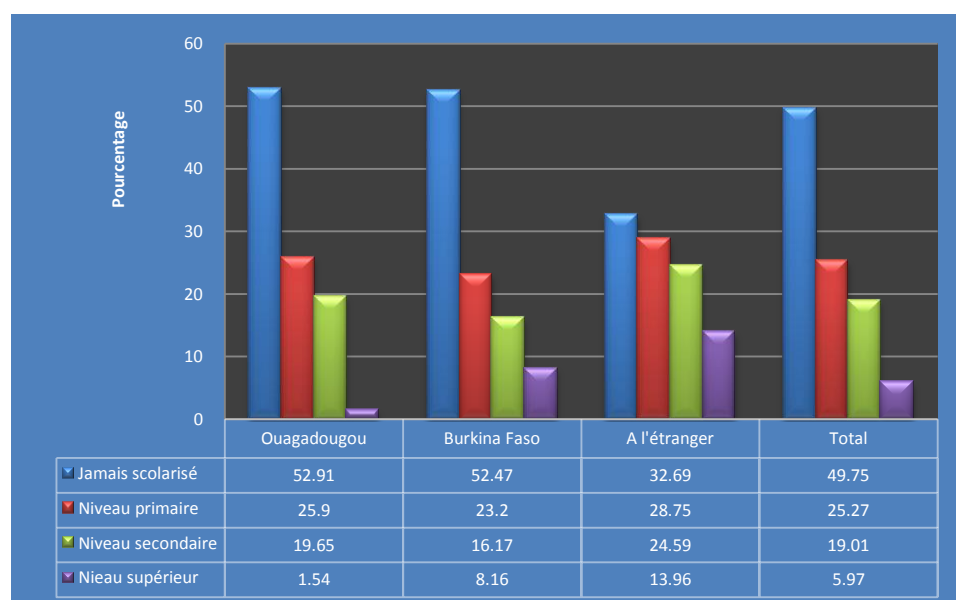
Figure 10 : La population temporaire ou de passage par sexe et par âge



La population circulante ou « flottante » désignée en rouge n'est pas négligeable ; elle représente 5% des personnes présentes, soit un peu moins de 90 000 personnes, dont plus de 50 000 femmes. Ces mesures sont imprécises à cause de la taille de l'échantillon, mais elles tendent à montrer que ce sont des présences motivées par les études (pour les deux sexes) et le travail. Le travail, quant à lui, est plutôt concentré sur les très jeunes femmes (entre 15 et 19 ans, probablement des « petites bonnes ») et les femmes de 25-29 ans aux effectifs considérables, apparemment d'origine migratoire. Les hommes de passage sont un peu mieux répartis sur toute la durée de leur activité professionnelle, en plus des âges de scolarisation qui s'avère être un motif premier de mobilité. Ces présences temporaires se placent aux âges déformés par la migration, qu'elles annonceraient. Cette mobilité en effet, qui exploite des opportunités de travail particulières (la construction notamment), pourrait annoncer une migration plus durable.

Le nombre moyen de personnes non scolarisées est élevé, la moitié des Ouagalais environ. Outre que cette mesure est une indication de la faiblesse du capital humain, elle amène à douter de la pertinence de son usage pour juger du statut social. Et cela d'autant que les plus fortes différences semblent moins sociales que générationnelles, au désavantage des générations âgées : huit adultes de plus de 60 ans sur 10 n'ont jamais fréquenté l'école, plus de la moitié entre 30 et 44 ans. La scolarisation est récente, de sorte que les très jeunes générations bénéficient d'un capital humain dont les aînés et même leurs parents sont démunis. Cette situation présage un changement potentiel des rapports intergénérationnels, pouvant se traduire par un durcissement défensif du pouvoir traditionnel détenus par les aînés. La scolarisation peut changer aussi les capacités ou les propensions migratoires, notamment vers des pays plus exigeants sur la formation de la main-d'œuvre. La formation universitaire, très faible dans l'ensemble, bénéficierait désormais à plus d'un jeune adulte sur dix. Les écarts d'éducation entre les hommes et les femmes sont à l'avantage des premiers, même si ces écarts sont modestes : au niveau du secondaire, les femmes sont un peu mieux dotées que les hommes alors que le rapport s'inverse pour les niveaux primaire et supérieur.

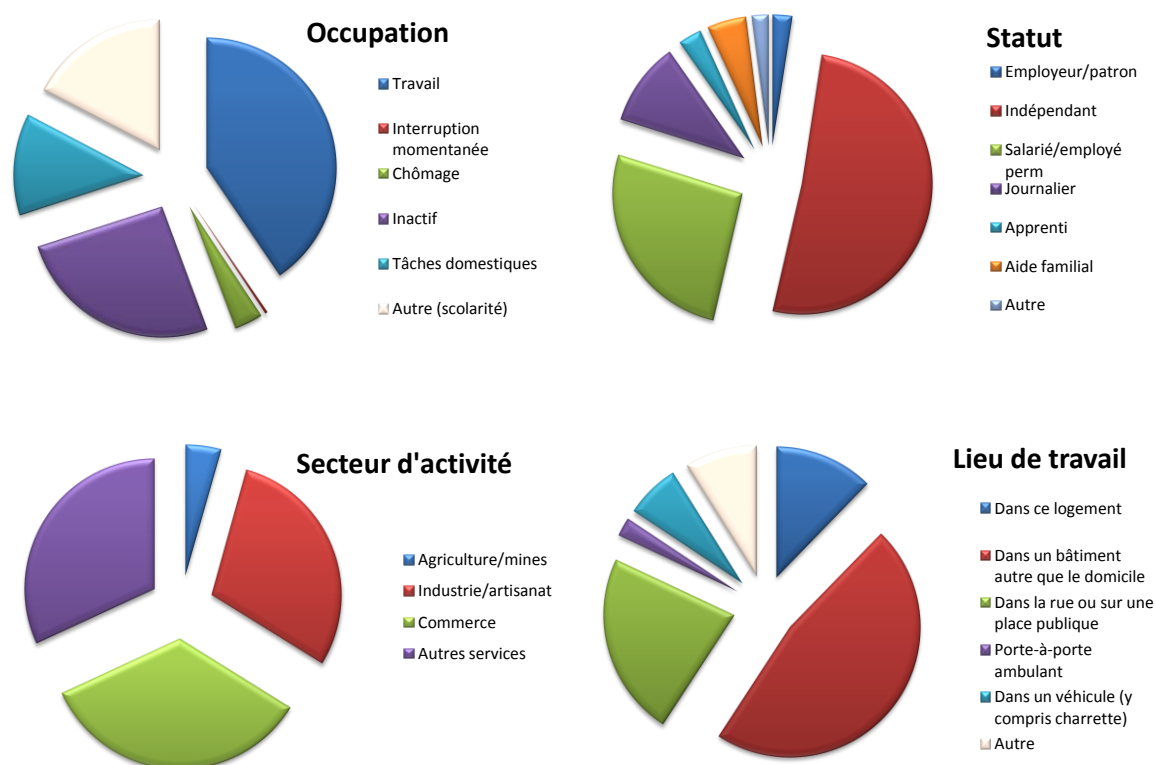
Figure 11 : Scolarisation en fonction de la situation migratoire (selon la naissance)



A comparer le niveau scolaire atteint selon la situation migratoire (selon le lieu de naissance), la meilleure éducation des personnes nées à l'étranger se révèle avec un contraste marqué. La différence est considérable pour tous les niveaux scolaires, elle est particulièrement nette pour les études supérieures. Parmi les natifs de la seule Côte d'Ivoire, de 20-29 ans, un quart d'entre eux a une formation universitaire. Cette particularité les distingue fortement des autres Ouagalais, voire des natifs du Burkina Faso, et peut les mettre en concurrence sur certains segments valorisants du marché du travail. La comparaison entre les natifs de Ouagadougou et ceux qui sont nés dans le reste du pays montre deux choses. Une meilleure scolarisation des Ouagalais pour les niveaux primaire et surtout secondaire, mais un retrait sur l'éducation supérieure. Ce résultat un peu surprenant s'explique dans une certaine mesure par le fait que l'université de Ouagadougou recrute dans tout le pays. C'est l'expression également d'un effet d'âge : les Ouagalais de naissance sont très jeunes.

Le travail et l'activité sont au centre des stratégies et des motifs migratoires. Préalablement, ils servent à distinguer la migration de la mobilité résidentielle, puisque la migration est définie par un changement de bassin d'emploi, les mobilités résidentielles et quotidiennes les prolongent dans l'espace intra-urbain. En Afrique, tout particulièrement, la migration est associée au secteur informel au point d'en faire une caractéristique spécifiquement urbaine du travail car il faciliterait l'absorption d'une main-d'œuvre immigrante au-delà des capacités d'investissement du secteur productif, il pourrait même en être l'une des expressions¹⁰. La manière proposée d'évaluer cette pression migratoire sur le marché de l'emploi formel est double : en déclinant les catégories descriptives du travail en fonction du statut migratoire, mais aussi en introduisant la mobilité pour revoir des catégories de formalité ou au contraire de précarité du travail.

Figure 12 : Les catégories de description du travail



Nous n'avons pas cherché à définir le secteur informel, s'attachant plutôt à repérer des sous-ensembles plus homogènes et analytiquement plus utiles (Barthélemy Philippe, 1998). Le protocole introduit quatre critères pour décrire les activités productives à Ouagadougou, des catégories classiquement retenues dans les recensements, et dont la répartition est présentée dans les graphiques de la Figure 12.

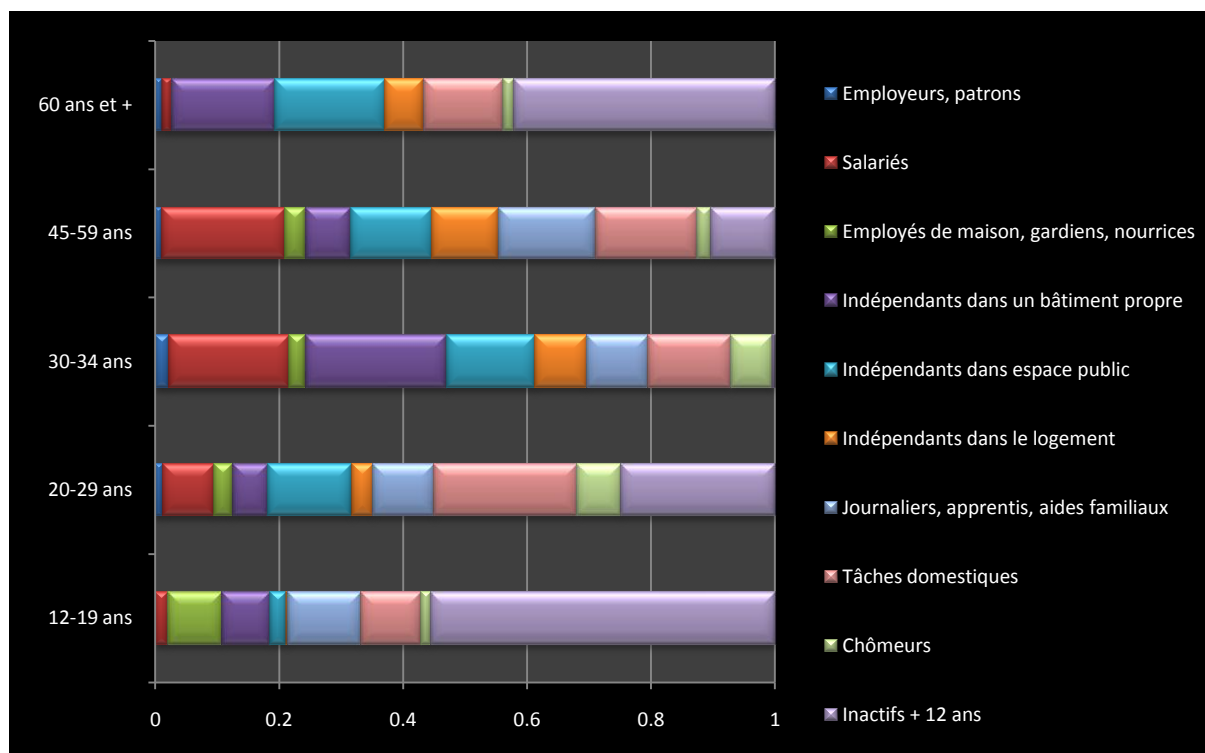
¹⁰ Une vision abusivement malthusienne de ce point de vue se trouve chez Haeringer (Haeringer Philippe, (1999) - *L'économie invertie. Mégapolisation, pauvreté majoritaire et nouvelle économie urbaine*. Synthèse et Recherches n°50, Centre de prospective et de veille scientifiques et technologiques, Ministère de l'équipement, <http://portail.documentation.equipement.gouv.fr/documents/CETTEXST005542/CETTEXST005542.pdf> Paris.

1. L'occupation, tout d'abord, mais selon des modalités qui se sont révélées imprécises telles les tâches domestiques déclarées que dans de rares situations, apparemment d'exclusivité
2. Le statut qui comprend une modalité « indépendant » majoritaire, généralement considérée comme révélatrice du secteur informel. On distingue les apprentis, les journaliers et surtout les salariés permanents, une catégorie qui regroupe des situations hétérogènes allant de la fonction publique à des employés domestiques mal rémunérés et précaires.
3. Le secteur d'activité. A Ouagadougou les travailleurs se répartissent à part égale entre l'industrie et surtout l'artisanat, le commerce et les services, avec une bonne part d'informalité dans les trois cas. Le secteur agricole est anecdotique.
4. Le lieu de travail qui a été demandé pour préciser les implications sur les mobilités quotidiennes. L'usage qui en est fait va au-delà car il est significatif de certaines situations de précarité du travail, faute de pouvoir se rendre à un lieu de travail distinct.

On peut décliner les situations migratoires selon ces quatre critères, mais le résultat est peu instructif faute de pouvoir isoler les situations de précarité/informalité sur le marché de l'emploi. Nous avons finalement opté pour une typologie raisonnée du travail et de l'activité, dont la particularité, qui s'est avérée utile, est d'introduire le lieu de travail pour distinguer certaines situations d'informalité. L'accès à un lieu de travail dédié, la capacité à des mobilités quotidiennes, devient ainsi un critère de définition du travail. La précarité de l'installation professionnelle (travail à domicile, dans la rue...) est perçue comme un élément de l'informalité. Il s'agit notamment de distinguer les salariés précaires qui sont attachés aux services domestiques (bonne, gardien..), plus proches de l'économie informelle familiale. Cette typologie est ensuite utilisée pour distinguer différentes situations migratoires ou de mobilité (Cf. : descriptif de la typologie précédemment).

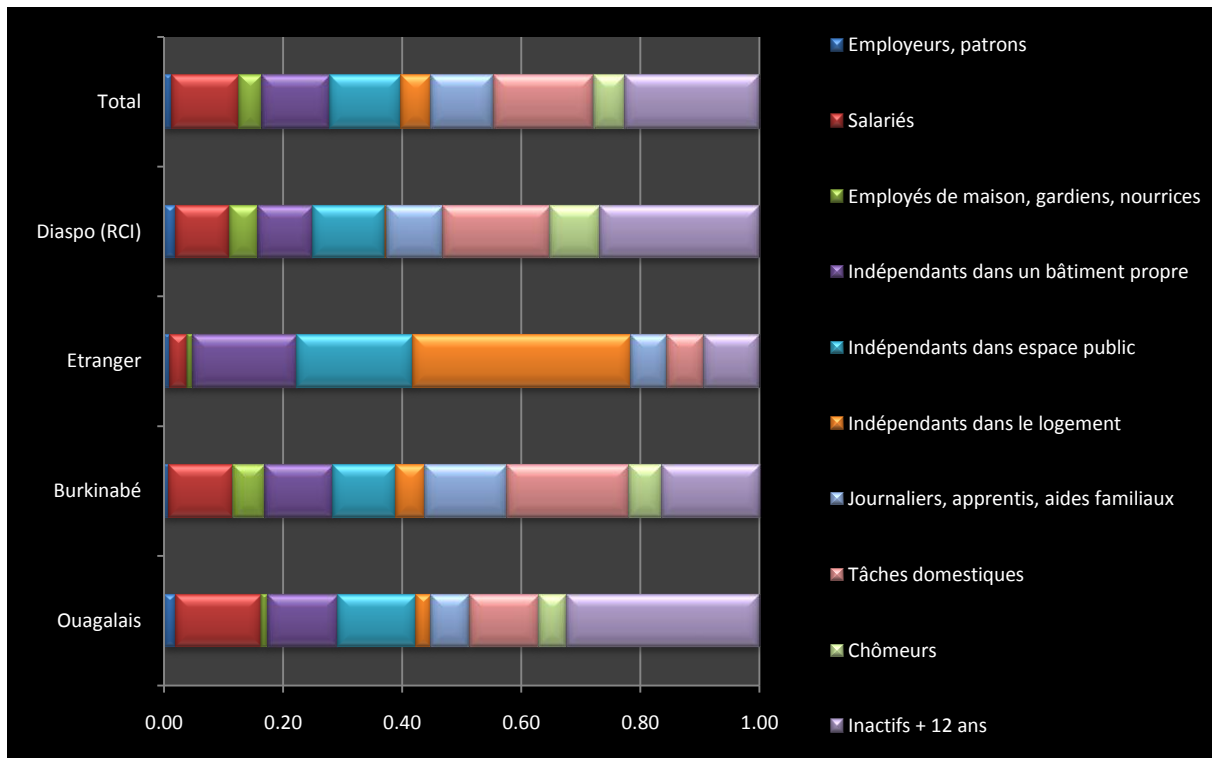
Si on considère toute la population, résidente habituelle ou non, la plupart des catégories de travail montrent des spécialisations sexuelles fortes, à l'exception des indépendants qui exercent dans l'espace public et des travailleurs indépendants à domicile. Le critère du lieu de travail est décisif pour les femmes qui se rabattent sur les activités domestiques ou sur celles qui n'obligent pas à investir dans un bâtiment ou une localisation exclusivement professionnelle, sans impliquer des déplacements. Les hommes sont majoritaires dans un grand nombre d'activités formelles : les patrons et salariés, les travailleurs indépendants dans un bâtiment dédié. En contrepartie ils se déclarent plus volontiers chômeurs, un statut qui n'est pas revendiqué par les femmes. Une forte majorité d'hommes s'emploient dans les activités temporaires (aides-familiaux, journaliers), mais qui demandent de la disponibilité.

Figure 13 : Le travail selon l'âge



La répartition des formes de travail varie avec le cycle de vie, elle est également révélatrice des rapports générationnels dans cette sphère. Le travail salarié formel revient en priorité aux hommes entre 30 et 59 ans, par exemple. Le taux d'activité chez les 12-19 ans est assez élevé, puisque 3 jeunes sur 10 travaillent (sans compter ceux employés aux tâches domestiques). Cette classe d'âges compte une forte proportion d'aides-familiaux et employés de maison, adolescents confiés ou placés à ces fins. Un taux d'activité plus élevé se retrouve chez les personnes les plus âgées mais presque exclusivement comme travailleurs indépendants. Les tâches domestiques ne sont jamais majoritaires, atteignant presque un quart de la population entre 20 et 29 ans, ce qui correspond probablement au début de la vie maritale et aux premiers enfants. Leur baisse dans les tranches d'âge qui suivent, est sans doute à mettre en lien avec le développement d'activités d'appoint, de type informel, une fois que les épouses sont libérées de la contrainte des enfants en bas âge. Le chômage quant à lui, est peu déclaré après 45 ans. Il s'agit d'une catégorie assez peu adaptée à un contexte de fort emploi informel, en l'absence d'allocation chômage. Il est probablement associé à des scolarités plus complètes. Le salariat formel est un « privilège » des 30-59 ans, et donc associé à la charge d'inactifs.

Figure 14 : Typologie du travail en fonction de la situation migratoire



La question centrale, dans une ville qui se développe par la migration, est de savoir si celle-ci et les mobilités exercent une discrimination sur l'emploi, la formalité du travail, sa précarité. Ce tableau résume la réponse pour les quatre grands types de situations migratoires. Sur la première ligne, le total sert de référence, viennent ensuite à partir du bas : a) les Ouagalais de naissance, dont on sait la jeunesse ; b) les natifs du Burkina Faso hors Ouagadougou qui composent aujourd'hui la première et la plus importante vague d'immigration, c) les natifs de l'étranger originaires principalement de l'Afrique de l'Ouest, hors Côte d'Ivoire, et enfin les individus qui sont nés en Côte d'Ivoire, avec des spécificités d'âge et d'éducation montrées précédemment.

Les employeurs et patrons se recrutent de préférence chez les Ouagalais et les natifs de Côte d'Ivoire, deux fois plus que chez les natifs du Burkina Faso. Mais l'impact démographique de ces préférences est faible au regard des effectifs des deux sous-populations. Le salariat formel est plus fréquent chez les Ouagalais de naissance. Les natifs de Côte d'Ivoire se placent au même niveau que les natifs du Burkina Faso hors Ouagadougou. Les employés de maison, gardiens, nourrices (des emplois plutôt féminins) sont surreprésentés parmi les natifs du Burkina Faso, et dans une moindre mesure chez les natifs de Côte d'Ivoire, essentiellement les femmes : un statut précaire, mal rémunéré. Les natifs de l'étranger se placent dans les activités indépendantes, en premier lieu de l'artisanat et de l'industrie, et en particulier à domicile. On songe à la spécialisation des Ghanéens dans le travail du bois. D'autres situations précaires (journaliers, apprentis, aides familiaux) se remarquent chez les natifs du Burkina Faso hors de la ville. Leur surreprésentation dans ces catégories et dans les tâches domestiques est nette. Ils sont plus nombreux au chômage que les Ouagalais de naissance. Ils le sont moins cependant que les Ivoiriens dont on a remarqué le haut niveau d'éducation, qui justifie probablement cette déclaration. Enfin, c'est chez les natifs de Côte d'Ivoire et les Ouagalais que l'on trouve le plus d'inactifs, une situation imputable à la relative jeunesse de ces deux groupes. Une catégorie migratoire a été introduite dans d'autres traitements

(mais elle n'est pas présentée ici), celle des Ouagalais de naissance ayant quitté leur secteur de naissance, avec une mobilité intra-urbaine, du moins selon ce découpage. Cette pratique dépend de l'âge, de l'éducation ; elle s'observe plus souvent chez les patrons et employeurs et les salariés qui auraient les moyens de se rapprocher du lieu de travail, pour éviter une mobilité quotidienne contraignante.

Ces premiers résultats permettent d'avancer des hypothèses quant au rôle du secteur informel et à l'insertion sur le marché du travail :

1. La capacité à la mobilité quotidienne est discriminante du travail, elle est un facteur d'informalité. C'est une composante rarement envisagée, et qui ne relève pas seulement des moyens financiers. Les femmes en âge de procréer sont astreintes à résidence par des charges d'éducation ou domestiques, elles doivent donc se replier sur des opportunités de proximité, dans ou devant le domicile, dans la rue. Cette contrainte va augmenter avec l'étalement urbain qui contribue à l'exclusion de travailleurs plus démunis, car elle a également un coût. Qu'elle touche plus durement les femmes et les jeunes, exprime la continuité urbaine des relations intergénérationnelles anciennes.
2. La présence de jeunes Burkinabé originaires de Côte d'Ivoire, mieux dotés en capital humain, en âge de migrer avec une trajectoire de migrants internationaux, pose la question de leur insertion, puis inévitablement celle de leur potentiel migratoire futur.
3. Parlant d'intégration, il convient de reconnaître la mauvaise insertion des migrants burkinabé tant sur le marché du travail qu'apparemment sur le marché matrimonial si on en croit les effectifs de mariages en présence. Ce serait faire le constat d'un échec, si l'ancienneté de l'installation n'a pas contribué à effacer ce handicap. En négatif, leur situation met en relief celle plus favorable d'urbains jeunes, mieux éduqués et insérés sur le marché du travail, qui pourraient creuser l'écart avec les générations plus âgées. Que Ouagadougou accueille la seule université ayant une offre de formations complètes du pays contribue au renouveau générationnel.

Ce rapide tableau du peuplement de la ville montre l'impact de la migration, celle ancienne et masculine en provenance du pays, celle nouvelle et mieux équilibrée des Burkinabé originaires de la Côte d'Ivoire, qui par leur structure par âge, leur éducation, vont infléchir la dynamique urbaine et l'emploi.

B- Les trajectoires migratoires

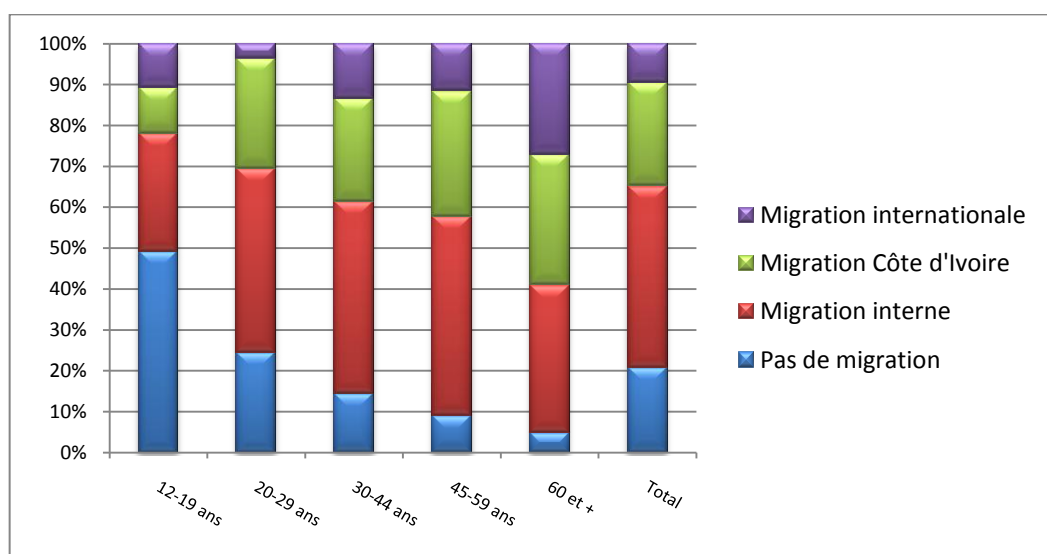
L'observation longitudinale des trajectoires résidentielles des individus de leur naissance à la date de l'enquête a été mise en place à travers des biographies de vie de type 3B. Les biographies résidentielles, professionnelles et matrimoniales (incluant la cohabitation des parents) ont été passées à un sous-échantillon des personnes enquêtées. Les traitements sont donc faits sur les 332 biographies de résidents habituels âgés de seize ans et plus, choisis par un tirage aléatoire d'un individu de plus de 16 ans sur deux. La structure par âge de la population n'est pas déformée par cette sélection. Néanmoins, on observe plus d'hommes (60%) et plus de référents logements, le nombre de logements d'individus seuls introduisant ce biais.

1- Description transversale

Dans un premier temps, on décrit ces trajectoires de manière transversale (et non pas à l'aide des modèles du durée) tout en conservant un résumé de leur histoire migratoire. Les individus sont rangés en quatre catégories : ceux qui n'ont pas migré en dehors et donc résident à Ouagadougou depuis leur naissance, ceux qui ont eu au moins une migration interne au Burkina Faso, ceux qui ont migré de ou vers la Côte d'Ivoire et ceux qui ont eu au moins une migration internationale¹¹.

Une première remarque est la forte proportion d'individus ayant migré à partir de 20-30 ans. La notion de « non-migrants » doit être remise en question dans cette perspective des histoires individuelles puisqu'aux âges les plus élevés, très rares sont ceux qui n'ont pas connu d'expérience migratoire. Les femmes sont plutôt impliquées par les circulations internes alors que les hommes se distinguent plus par la migration en Côte d'Ivoire.

Figure 15 : Répartition des individus selon le passé migratoire par classe d'âge



Les migrations internationales sont réalisées en Afrique de l'Ouest, pour plus de 93% des séjours à l'étranger, presque les trois quart des séjours sont en Côte d'Ivoire. Si on enlève les séjours qui commencent à la naissance (ce qui est le cas de la majorité des « diaspos »), la Côte d'Ivoire garde la même importance, ce qui rappelle que cette dernière reste un carrefour important de migrations, rapatriements à part. Les séjours en Europe sont d'environ 4%, de même pour l'Afrique du Nord.

2- Matrice origine-destination

La construction d'une matrice origine/destination à partir des séjours des individus permet de décrire plus précisément la diversité des trajectoires migratoires. Toutes les migrations sont prises en compte et l'on décrit les répartitions dans les deux tableaux selon deux points de vue différents : le lieu de départ selon le lieu de destination et le lieu de destination selon le lieu de départ. Ces matrices origine-destination présentent un biais puisque les déplacements vers Ouagadougou sont

¹¹ Les individus ayant connu les deux types de migrations sont classés dans la catégorie « migration internationale » et un individu ayant eu une migration interne et une internationale (Côte d'Ivoire incluse) sont considérés dans la classe « migration internationale » (respectivement « migration Côte d'Ivoire »).

surestimés du fait de la localisation de l'enquête. Néanmoins, il est possible de tirer quelques résultats sur les tendances migratoires des individus.

Les migrations les plus importantes sont celles qui sont originaires du Burkina Faso, en grande majorité vers Ouagadougou (et cependant biaisées) mais avec des migrations internes tout de même notables. Le Burkina Faso est aussi le lieu de départ le plus important pour la Côte d'Ivoire (il représente 62% des mouvements avec la Côte d'Ivoire). Les migrations à partir de Ouagadougou sont en plus grande proportion intra-urbaines mais on note un relativement grand nombre de déplacements vers le Burkina Faso. Les migrations internationales (avec la Côte d'Ivoire) ont une grande place, avec tout de même une relation privilégiée entre la Côte d'Ivoire et le Burkina Faso en comparaison des autres pays étrangers. On constate une assez forte proportion de séjours de l'étranger vers le Burkina Faso, témoin d'une trajectoire particulière de migrants internationaux ou tout simplement témoin d'une circulation entre le Burkina Faso et l'étranger.

Tableau 5: Lieu de départ selon le lieu de destination des migrations

Origine/Destination	Ouagadougou	Burkina Faso	Côte d'Ivoire	A l'étranger	Total
Ouagadougou	36	38	18	21	34
Burkina Faso	43	35	62	49	44
Côte d'Ivoire	16	18	20	4	16
A l'étranger	5	9	0	26	6
Total	100	100	100	100	100

Tableau 6: Lieu de destination selon le lieu de départ des migrations

Origine/Destination	Ouagadougou	Burkina Faso	Côte d'Ivoire	A l'étranger	Total
Ouagadougou	72	21	5	2	100
Burkina Faso	67	15	14	4	100
Côte d'Ivoire	67	20	12	1	100
A l'étranger	56	27	1	16	100
Total	68	18	10	4	100

3- Typologie des trajectoires et profils moyens

Les trajectoires résidentielles individuelles peuvent être regroupées en catégories selon le lieu de naissance, les étapes intermédiaires ; la fin de trajectoire étant inévitablement à Ouagadougou. Les catégories de lieux choisies sont Ouagadougou, Burkina Faso, Côte d'Ivoire et le reste des pays étrangers. Est aussi précisé lorsqu'il y a eu une migration intra-urbaine à Ouagadougou. Lorsque les lieux intermédiaires comprennent plusieurs échelles de lieux différentes, l'intermédiaire est classé comme « complexe ».

Les trajectoires les plus représentées sont les migrations du Burkina Faso vers Ouagadougou avec presque 40% des individus. Il est à noter qu'une proportion importante des individus nés au Burkina Faso ont fait un passage en Côte d'Ivoire.

Les individus nés à Ouagadougou n'ont pas, pour les trois quart, migré hors de Ouagadougou. On observe plus d'hommes jeunes dans ce cas, comptant parmi eux probablement des individus à la trajectoire tronquée, n'ayant pas encore migré. Le niveau scolaire de ces individus est dans la moyenne sauf pour les études supérieures mais ce n'est probablement dû qu'à un effet d'âge. Les individus ayant migré hors de Ouagadougou sont peu nombreux, si ce n'est au Burkina Faso (une

personne sur cinq environ). Ces derniers sont relativement jeunes avec une trajectoire résidentielle très riche et l'on y dénombre une importante proportion de femmes. Les individus ayant migré en Côte d'Ivoire sont peu nombreux et en moyenne assez âgés. Cette migration est soit tardive, soit révélatrice d'une génération plus ancienne. Aucun d'entre eux n'a accédé aux études supérieures. Les individus ayant fait un passage à l'étranger sont aussi peu nombreux, mieux éduqués et mobiles ; majoritairement des hommes.

Les individus nés au Burkina Faso arrivent à Ouagadougou pour presque les trois quarts sans étape intermédiaire. L'âge moyen d'arrivée à Ouagadougou est bas et l'on compte légèrement plus d'individus non scolarisés que dans la population de référence ; ainsi qu'à l'autre extrême, plus d'individus avec un niveau supérieur, ce qui est certainement le reflet de la spécialisation universitaire de Ouagadougou, doublée peut-être d'une attraction vers des emplois plus spécialisés. Un individu sur cinq a fait un passage en Côte d'Ivoire. Cela concerne essentiellement des hommes très peu scolarisés. Une bien moindre proportion a fait un passage à l'étranger, hors Côte d'Ivoire. Cette trajectoire correspond à des individus d'un niveau d'éducation supérieur, très mobiles et assez âgés.

Les individus nés en Côte d'Ivoire ont pour 70% d'entre eux migré directement à Ouagadougou. Cette arrivée à Ouagadougou se fait très jeune (en moyenne 17 ans) et concerne sensiblement plus les femmes que les hommes. La forte présence d'individus au niveau d'éducation supérieur laisse à penser que cette migration est révélatrice d'une migration pour accéder à l'université de Ouagadougou. Presque 30% des individus nés en Côte d'Ivoire ont fait un passage au Burkina Faso. Cela concerne plus particulièrement des hommes, peu éduqués et très mobiles. Presque tous les individus nés à l'étranger sont arrivés directement à Ouagadougou. L'arrivée à Ouagadougou est tardive, en moyenne 27 ans et cela concerne plus particulièrement les hommes. Le niveau d'éducation est moyen, faible quant à la scolarisation au niveau supérieur.

Tableau 7 : Type de trajectoire et profils moyens

Type de trajectoire	% pondéré sur le total	Effectif estimé	% pondéré par lieu de naissance	% lieu de naissance	Taux de masculinité	Age moyen	Age moyen de premier séjour à Ouaga	Nombre de séjours moyen	% non scolarisés	% niveau primaire	% niveau secondaire	% niveau supérieur
Né à Ouaga, intermédiaire à l'étranger	0,7	8455	3	28,1	infini	37		4,1	0,0	7,9	71,5	20,6
Né à Ouaga, intermédiaire en RCI	0,7	8751	3		1,8	48		3,5	35,3	39,8	24,9	0,0
Né à Ouaga, intermédiaire au BF	5,3	63435	19		1,4	29		5,0	0,0	41,1	58,9	0,0
Né à Ouaga, pas de migration	20,9	250307	75		2,3	26		1,6	43,4	25,9	26,7	4,0
Né à Ouaga, trajectoire complexe	0,4	4977	1									
Né au BF, intermédiaire à l'étranger	2,3	27924	4	53,7	1,5	41	21	6,5	0,0	48,3	15,6	36,1
Né au BF, intermédiaire en RCI	11,0	131838	21		3,1	38	26	4,3	85,9	9,7	4,4	0,0
Né au BF, Ouaga	38,7	463095	72		1,6	32	19	2,9	47,8	16,1	24,6	11,5
Né au BF, intermédiaire complexe	1,7	19777	3									
Né en RCI, intermédiaire à l'étranger	0,2	2178	1	13,4								
Né en RCI, intermédiaire au BF	3,9	46156	29		2,1	28	17	4,2	18,2	56,9	24,9	0,0
Né en RCI, Ouaga	9,3	111484	70		0,9	26	17	2,5	17,0	6,3	31,0	45,7
Né à l'étranger, intermédiaire au BF	0,5	5638	10	4,8								
Né à l'étranger, intermédiaire en RCI	0,1	913	2									
Né à l'étranger, Ouaga	4,3	51176	89		2,4	42	27	2,8	31,3	37,8	28,5	2,5
Total	100	1196104		100	1,5	32	20	3,1	42,4	21,9	25	10,7

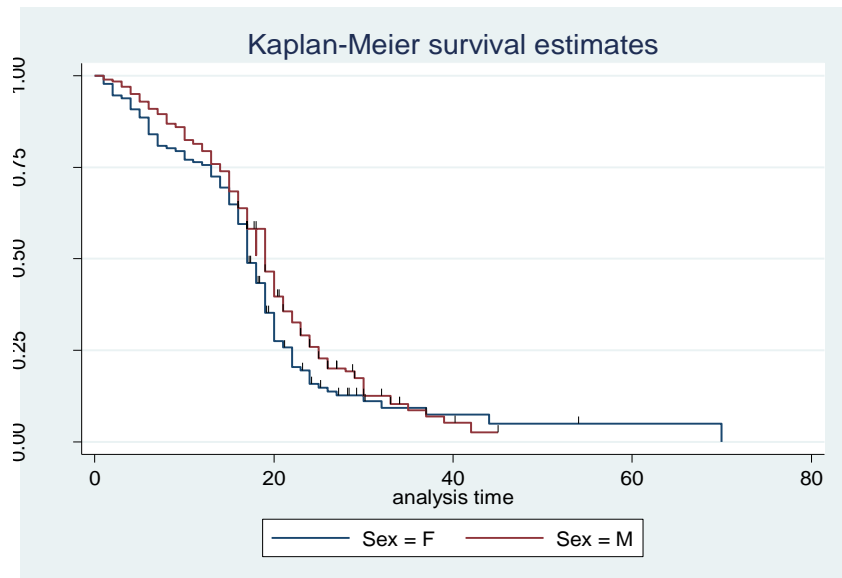
En gras, les types de trajectoire d'effectif au moins égal à 5.

4- La première migration

L'observation de la première migration en fonction de l'âge et du sexe renseigne sur les « déclencheurs » de mobilité. Les estimations de la proportion d'individus n'ayant pas encore migré sont estimés par la méthode de Kaplan-Meier et sont représentés par une courbe de survie.

De manière générale, la première migration s'effectue plus tardivement chez les hommes que chez les femmes. Environ la moitié des individus migrent pour la première fois avant 20 ans. On observe les premiers départs féminins avant 10 ans suivi d'une très forte incidence autour de 20 ans ; les hommes, moins précoces en la matière, rejoignent les femmes à ce moment du cycle de vie, tout en restant un peu en retrait. En fin de parcours, on estime que presque tous les individus ont effectué au moins une migration résidentielle.

Figure 16 : Courbe de survie de la première migration selon l'âge par sexe (estimation de la probabilité de ne pas avoir connu de migration selon l'âge)



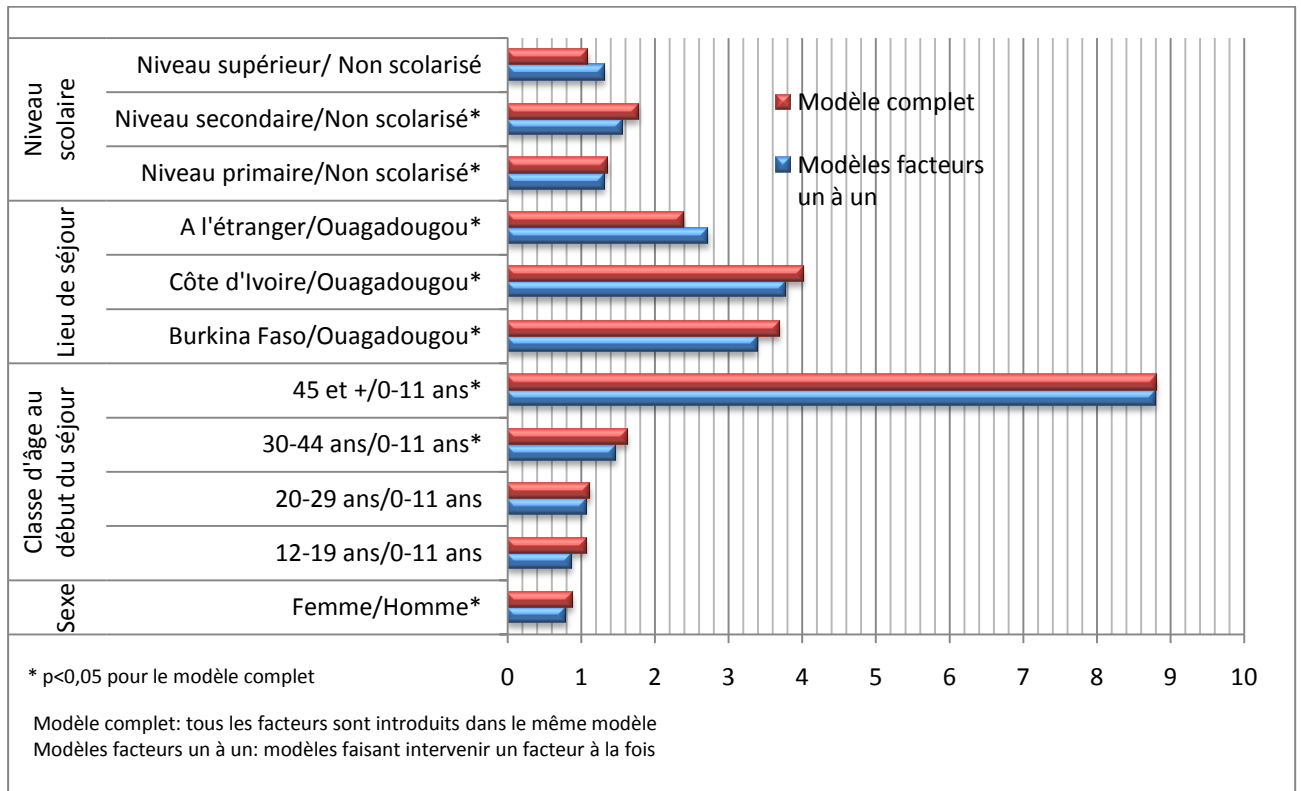
5- Mobilité résidentielle

La prise en compte de toutes les mobilités résidentielles des individus, modélisées par des modèles de durée, permet d'estimer des risques de migrer selon l'âge de ces individus. On estime le taux d'incidence annuel moyen de ces migrations résidentielles à 5,5%.

On cherche ensuite à dresser le profil des individus les plus mobiles à l'aide de régressions de Cox. Les hommes sont, de manière générale, plus mobiles que les femmes, avec un risque de migrer de plus de 10% supérieur aux femmes. La scolarisation se trouve être aussi un facteur de mobilité, les individus de niveau scolaire secondaire augmentent de 60% leurs chances de migration. Il pourrait s'agir du reflet d'un niveau socio-économique supérieur facilitant la mobilité résidentielle, l'incidence d'emploi nécessitant un changement de résidence ou d'une mobilité résidentielle provoquée par la fréquentation de différents établissements scolaires. L'âge au début du séjour a aussi un rôle discriminant sur la mobilité, par simple effet de l'allongement de l'exposition au risque. Le lieu de séjour importe également : Ouagadougou semble avoir un effet stabilisateur, mais l'information est

biaisée par le fait que l'enquête biographique ne saisit pas les personnes qui n'ont fait qu'un séjour temporaire dans la ville. La Côte d'Ivoire est au contraire un lieu de forte mobilité résidentielle avec un risque de migrer quatre fois plus élevé qu'à Ouagadougou. Viennent ensuite le Burkina Faso (risque environ 3,5 fois supérieur qu'à Ouagadougou) et enfin l'étranger (risque environ 2,5 fois supérieur qu'à Ouagadougou).

Figure 17 : Rapports de risque de facteurs explicatifs individuels sur la mobilité résidentielle



Conclusion- Un couple migratoire (Burkina Faso/Côte d'Ivoire) qui marque le peuplement urbain

La description du peuplement urbain, dans une perspective transversale comme longitudinale, fait ressortir l'importance des migrations, en particulier l'importance des mouvements liés à la Côte d'Ivoire, comme au reste du Burkina Faso. Ces migrations ont participé, et participent toujours, largement à la croissance urbaine ; par ailleurs, dans la mesure où elles concernent surtout une population jeune, elle favorise une forte croissance naturelle à moyen terme. Cette première conclusion sur le peuplement urbain, ne signifie pas pour autant qu'il n'y a pas de départ ou de circulations. Si par définition les départs nous échappent, on constate que les natifs de Ouagadougou sont aussi mobiles. En effet, l'analyse longitudinale rappelle que le véritable sédentaire n'existe pas.

Sous différentes formes, la mobilité concerne tout le monde, de sorte qu'il est difficile d'établir des discriminations claires. La scolarisation n'est pas un critère pertinent car trop associé à l'âge et à la spécialisation universitaire de Ouagadougou ; avec moins d'implications socio-économiques que dans d'autres contextes réservant une part plus grande au travail salarié. Retenons toutefois que les meilleurs taux de scolarisation chez les jeunes générations peuvent conduire à des tensions ou des

changements importants des relations intergénérationnelles. Une particularité migratoire à souligner est la meilleure scolarisation des migrants originaires de Côte d'Ivoire, pour la plupart des Burkinabé rapatriés. La question de leur insertion urbaine constitue alors l'un des enjeux du futur peuplement de la ville.

Cette interrogation sur l'insertion urbaine rejaillit à propos de l'observation du travail ; les migrants en provenance de Côte d'Ivoire sont là aussi parmi les mieux dotés aux côtés des Ouagalais de naissance. Il apparaît que les migrations en provenance du Burkina Faso s'insèrent dans un schéma classique d'exode rural, c'est-à-dire d'arrivée de populations au capital social et humain faible, qui s'insère dans le milieu urbain par le bas (le travail domestique, le secteur informel précaire).

Les contributions migratoires au peuplement de la ville se sont renouvelées avec les arrivées de Côte d'Ivoire. Ce qui amène à s'interroger sur leur impact sur le moyen et long terme. En effet, nous sommes en présence d'une population jeune, forte d'un potentiel migratoire intact. Ouagadougou sera-t-elle la fin de leur parcours migratoire ? Il renouvelle en tout cas un lien avec la Côte d'Ivoire renforçant la dépendance ancienne entre les deux pays. Quel est l'avenir des circulations qui les lient ? Ce flux récent sera-t-il détourné vers d'autres pays, ailleurs en Afrique, dans le monde ? Cela dépendra de l'insertion économique et sociale de ces migrants internationaux. Ces jeunes, mieux formés seront-ils employés par l'économie urbaine ? Les relations intergénérationnelles sont la clé de cette insertion et donc du futur de la ville.

IV- Socialiser au sein du logement, de la fratrie, de l'entourage

Plusieurs modules du protocole décrivent les principales socialisations formées, infléchies ou organisées par les mobilités et la cohabitation. Même si cela n'était pas l'objectif premier de l'enquête, il a semblé intéressant de mettre la démographie et la géographie à contribution d'un objet normalement étudié par les socio-anthropologues et donner une perception sommaire, mais chiffrée, de l'entourage d'un échantillon d'enquêtés. En arrière plan, l'objectif est d'explorer les formes de socialisation liées aux migrations et aux mobilités. En quoi les mobilités et les migrations élargissent-elles les pratiques de la socialisation, et notamment aident-elles à les sortir de la sphère domestique ou de la parenté ? Et réciproquement, on se demande si l'entourage, sa composition et sa localisation expriment les migrations anciennes, voire futures (à travers le projet migratoire), du groupe domestique. Dès lors, la diaspora et la socialisation sont saisies à l'échelle de l'unité familiale, et non pas du point de vue de la nation ou de la communauté.

Trois cercles de socialisation sont enregistrés par l'enquête. Le premier est résidentiel : le logement est un collectif différent du ménage, qui est lui fondé sur la reproduction. C'est une unité qui accueille des individus en situation de mobilité selon des temporalités diverses, qui profitent du toit partagé. Le second cercle est composé des collatéraux, un entourage hérité en quelque sorte du groupe domestique précédent. La fratrie s'est dispersée socialement et spatialement, procurant à ses membres un élargissement des opportunités migratoires, sociales et économiques. L'éloignement géographique a pu d'ailleurs jouer au contraire comme facteur de dilution des échanges d'Ego (qui est la personne dont on relève la biographie) avec les membres de son entourage naturel. Le troisième cercle est formé par le capital social construit en propre par Ego, hors des cercles précédents, éventuellement au cours de ses parcours résidentiels. Cet entourage est retrouvé par un générateur de noms, soit une série de questions sur les contacts, les échanges et les projets migratoires d'Ego. A chacun des cercles correspond une temporalité différente du groupe domestique. La corésidence se forme et se défait au cours du cycle de vie de la famille nucléaire que l'on fait débiter à l'installation autonome des individus ou du couple. La dispersion de la fratrie témoigne de l'histoire migratoire du précédent groupe domestique, soit au temps t-1 si on compte en générations. Le capital construit est le produit des pratiques individuelles actuelles, avec une fenêtre sur l'avenir, notamment par le biais des intentions ou projets migratoires.

L'analyse associe deux niveaux d'observations — Ego et les membres de son entourage — dans une hiérarchie qui justifierait une analyse multiniveau¹². Une difficulté de l'entreprise est que chaque cercle est inégalement documenté, notamment pour les caractéristiques démographiques difficiles à obtenir auprès des partenaires lointains. Il a donc fallu reconstituer une description commune aux proches des trois cercles, ces variables décrivent les parentés entre Ego et les membres, leurs dispersions géographiques, l'espace de la vie sociale d'Ego¹³, les échanges. L'entourage sera décrit en

¹² Et qui n'est pas entreprise à ce stade de l'analyse exploratoire. L'analyse multiniveau oblige à formuler des hypothèses sur les rapports entre Ego et son environnement social.

¹³ Soit la dispersion géographique des membres de l'entourage avec qui il entretient des rapports sociaux effectifs (contacts, échanges).

deux temps, un premier temps pour l'ensemble des membres à l'aide de ces variables communes, dans un deuxième temps en se plaçant du point de vue d'Ego et en comparant ses caractéristiques (sexe, âge, éducation, travail) avec celles moyennes de l'entourage.

Les trois cercles peuvent se chevaucher, si un frère par exemple est déclaré comme partenaire social actif pour un projet migratoire. En revanche, un frère ou une sœur avec qui Ego n'a pas de relation ni de contact appartient exclusivement au deuxième cercle. En comptant les chevauchements (et donc pour un total de plus de 100%), quatre individus sur dix sont des proches par la cohabitation (44%), sensiblement autant sont des frères et sœurs, demi-frères et demi-sœurs, une importance à mettre sur le compte de la transition démographique et un peu de la polygamie, qui multiplient les collatéraux. Enfin, un peu moins d'un tiers des membres de l'entourage échangent avec Ego et constituent son capital social construit.

La localisation de l'entourage se partage en trois tiers : un grand tiers dans le logement, un autre hors du logement mais dans la ville et un peu moins d'un dernier tiers hors de la ville. L'Afrique de l'Ouest accueille un nombre important de proches, s'élevant presque à hauteur de la moitié de la dispersion située dans le reste du Burkina, hors de Ouagadougou. L'étranger hors d'Afrique représente moins de 2% de l'entourage, ce qui donne la mesure très faible des échanges migratoires avec notamment les pays du Nord. Au total, ce sont les deux tiers de la socialisation environ qui se font à distance et supposent une mobilité, soit intra-urbaine, soit plus lointaine ou à distance.

La parenté reste l'élément le plus structurant de l'entourage, car les membres non apparentés n'en composent qu'1/5^{ième}, si on inclut les parentés incertaines¹⁴. Or la composante « héritée » de la socialisation — celle qui se construit sur la parenté — est calibrée par la reproduction du groupe domestique pour ce qui revient à la famille nucléaire, du groupe antérieur pour les collatéraux. Comme Ego puise dans l'environnement familial pour entretenir des liens d'échange, l'allongement de la vie et une fécondité encore élevée, entretiennent largement sa socialisation, même si tous les parents ne sont pas sollicités ; la socialisation a un fondement démographique. A son tour, la migration des parents contribue à élargir l'étendue géographique de son capital social. Progressivement, les propres migrations d'Ego l'aident à sortir de ce cercle imposé, contribuant à l'extraversion de sa socialisation.

Comment cette dispersion géographique se décline-t-elle en fonction du type d'entourage, des différents cercles de socialisation ? Les collatéraux sont relativement surreprésentés au Burkina Faso et en Afrique de l'Ouest, expressions de l'exode rural et des migrations ouest-africaines ; elles expriment donc le passé migratoire des fratries. Les partenaires sociaux actifs se recrutent un peu plus à Ouagadougou (mais en dehors du logement). Clairement, la capitale favorise une ouverture sociale, hors du cadre familial. La présence plus marquée en Europe et en Amérique de ces partenaires sociaux, en termes relatifs bien sûr, va de pair avec une sous représentation en Afrique de l'Ouest. Les immigrants à Ouagadougou, originaires de la sous-région dont la Côte d'Ivoire, n'attendent pas d'aide de leurs proches restés au pays d'origine, l'inverse étant plus vraisemblable. Mais les effectifs sont si faibles qu'ils n'offrent pas de garantie statistique.

Le tableau suivant complète les remarques précédentes, en détaillant la même distribution en fonction de la parenté. Les flèches aident la lecture : les vertes désignent les surreprésentations, les rouges le contraire. Les non apparentés se trouvent nettement plus souvent à Ouagadougou, qui se

¹⁴ Etablir les relations de parenté entre Ego et les corésidents comprend une part d'incertitude car on ne connaît que le lien des occupants avec le référent-logement. Entre les corésidents, la relation n'est pas toujours facile à préciser. Elle a été reconstituée par déduction.

confirme être un lieu de renouvellement de la socialisation hors de la famille. La fratrie est plus présente au Burkina et en Afrique de l’Ouest, du fait de l’immigration ancienne vers la capitale, mais n’apparaît pas comme une aide au départ vers l’Europe. On note aussi que les proches non-parents sont plus nombreux dans les localisations étrangères hors de la sous-région. Les effectifs sont faibles, mais il semble que les personnes sur qui l’on pourrait s’appuyer pour une migration internationale lointaine se recruteraient plus chez les compagnons que chez les parents.

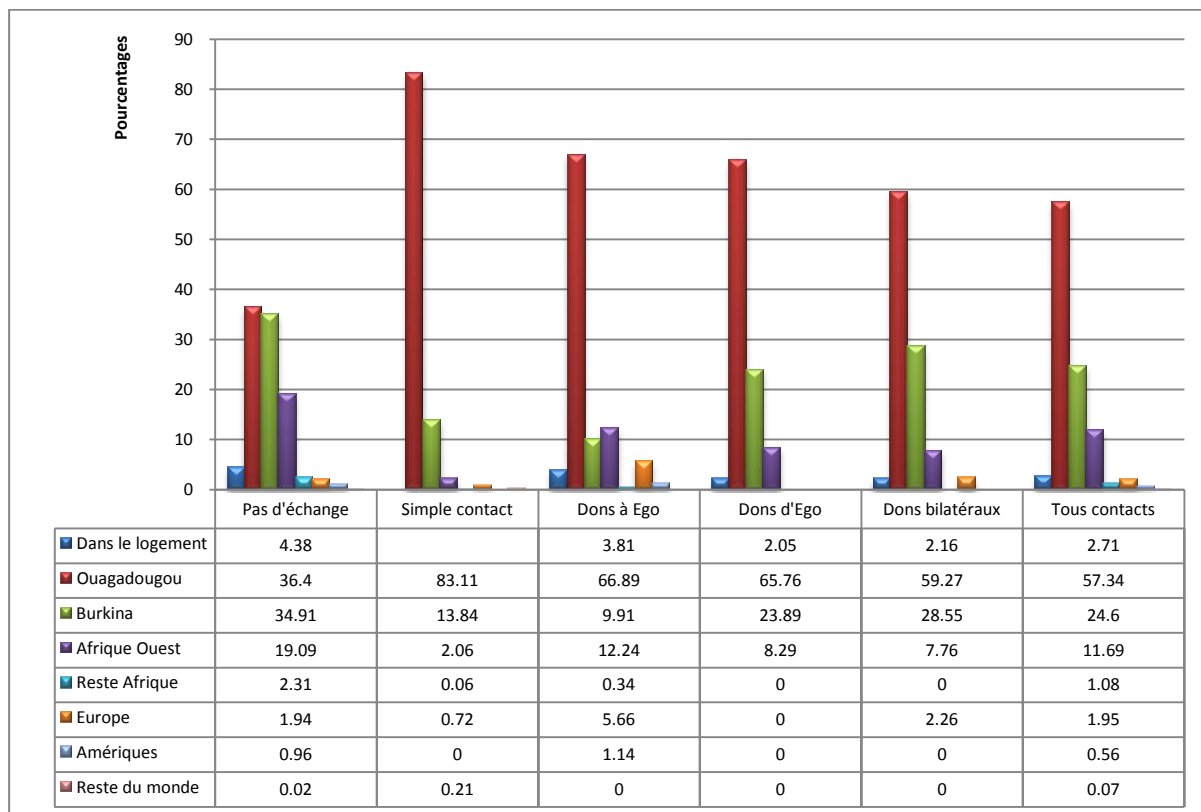
Tableau 8 : Dispersion géographique des proches en fonction de la parenté

Dispersion géographique des proches	Fratrie de mêmes parents (père et mère)	Fratrie demi-collatéraux	Non apparentés	Famille nucléaire	Famille élargie	Affins	Incertain
Dans le logement	↓ 7.72	↓ 7.04	↓ 17.7	↑ 87.58	→ 39.3	↑ 71.2	↑ 75.82
Ouagadougou	→ 46.43	→ 39.89	↑ 67.23	↓ 5.81	→ 44.6	↓ 16.1	↓ 8.49
Burkina	↑ 30.8	↑ 37.58	↓ 5.3	↓ 4.71	↓ 5.09	↓ 6.88	↓ 11.14
Afrique Ouest	↑ 13.59	↑ 15.1	↓ 2.25	↓ 1.72	→ 8.27	↓ 4.51	↓ 0
Reste Afrique	↓ 0.09	↓ 0	↑ 3.27	↓ 0	↓ 0.41	↓ 0.58	→ 1.55
Europe	→ 1.3	↓ 0.25	↑ 2.69	↓ 0.11	↑ 2.1	↓ 0.79	→ 1.64
Amériques	↓ 0.07	↓ 0.14	↑ 1.28	↓ 0.06	↓ 0.3	↓ 0	↑ 1.36
Reste du monde	↓ 0	↓ 0	↑ 0.28	↓ 0	↓ 0	↓ 0	↓ 0

La composition de la parenté en fonction de l’espace de la vie sociale effective apporte quelques précisions aux remarques précédentes. On note par exemple que les relations avec les non-parents se placent surtout dans la proximité géographique du logement ou de la ville. L’extraversion de la socialisation au-delà de la parenté ne mène pas très loin. En réalité, l’ouverture des perspectives d’Ego puise surtout dans la dispersion géographique de la fratrie. Autre élément notable : la fréquentation de la famille nucléaire est également en partie extravertie, c’est-à-dire hors du logement, du fait des pratiques de mobilité des familiers.

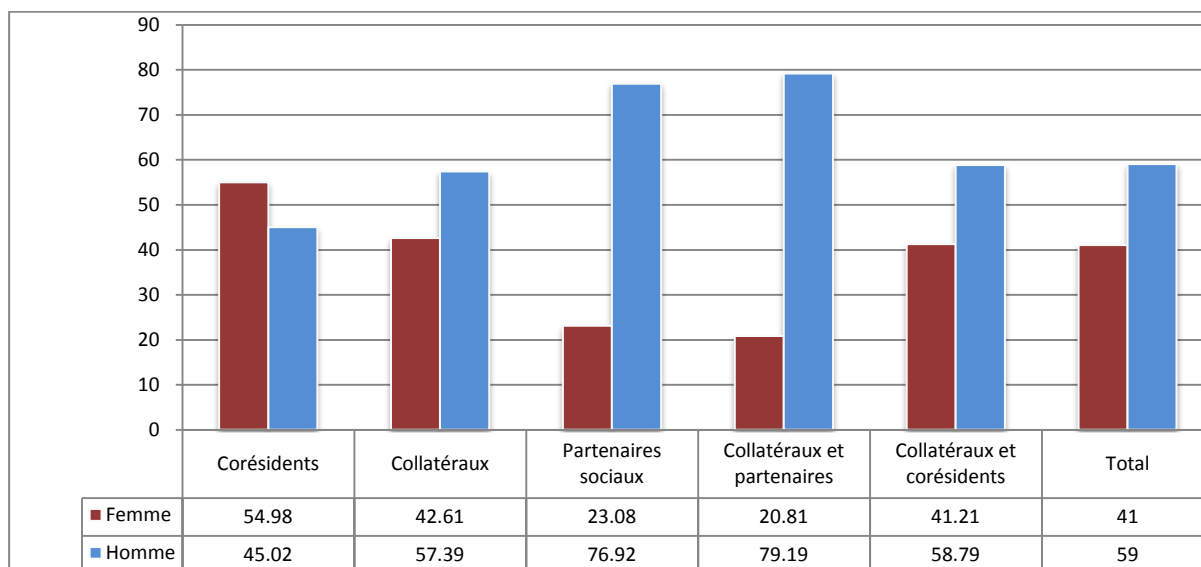
Les échanges proprement dits sont relevés au moyen du générateur de noms, certains désignent des membres des deux premiers cercles (mentionné précédemment). Une partie seulement des membres de l’entourage tel qu’il est défini sont impliqués dans des échanges effectifs, contacts ou projet migratoire. Dans cet ensemble, l’absence d’échange ou de contact est la situation la plus fréquente, représentant presque la moitié (46%) des membres cités. Un quart des membres entretiennent des relations économiques et de services avec Ego, un autre quart ne donne lieu qu’à de simples contacts. Les dernières formulations du générateur de nom du capital social portaient sur les intentions migratoires. Plus précisément, il était demandé à Ego, qu’au cas où il aurait la possibilité de migrer à l’étranger, quelles seraient les personnes susceptibles de l’aider, pour la préparation du voyage ou dans le pays de destination. Les réponses sont faibles, deux individus interrogés sur 10 (Ego) sont concernés par le soutien d’un potentiel projet migratoire. Un tiers des membres de l’entourage qui se trouvent à l’étranger, seraient des appuis possibles. Ce résultat est en deçà de ce que l’on pourrait attendre de filières migratoires auto-entretenu.

Figure 18 : L'intensité de la socialisation en fonction de la localisation des membres de l'entourage



Le sens, la nature et l'intensité des échanges ou des contacts dépend-elle de l'éloignement ? La distance physique relâche-t-elle les obligations sociales ? Quand les membres de l'entourage se trouvent à Ouagadougou, la simple rencontre physique y est surreprésentée (83% des membres pour 57 % dans l'ensemble). Cela ne veut pas dire que les dons y soient moins pratiqués, ils se situent dans la moyenne, ils sont même légèrement supérieurs pour les dons vers Ego (exprimés en nombre de personnes). En dehors de la ville, mais toujours dans le pays (rubrique « Burkina » du tableau), les proches avec qui Ego n'entretient pas d'échange sont relativement plus nombreux, les dons à son bénéficiaire se font plus rares. Les transferts à partir d'Ego sont dans la moyenne, mais les rapports de réciprocité sont sensiblement plus fréquents qu'ailleurs. En s'éloignant vers l'étranger, les dons au bénéficiaire d'Ego prennent de l'importance ; en Afrique de l'Ouest, ils restent dans la moyenne, mais s'amplifient avec les proches en Europe et Amérique. Le reste de l'Afrique semble faire exception, ce qui peut se comprendre par la situation d'immigrant d'Ego. Les deux modalités dominantes avec les membres de l'entourage à l'étranger sont, ou bien l'absence de contact (sauf pour l'Europe où la socialisation est dans la moyenne) ou bien des dons au bénéficiaire de l'enquêté. Ego ne montre un peu de générosité qu'auprès de ceux qui se trouvent en Afrique de l'Ouest ; une pratique qui peut encore s'expliquer par la présence d'immigrants étrangers à Ouagadougou. Les réseaux sociaux s'étendent bien au-delà des limites de la ville, mais les échanges effectifs ne concernent qu'une minorité. Pour les habitants de Ouagadougou, cette diaspora s'est construite surtout par immigration soit en provenance du reste du pays, soit de l'Afrique de l'Ouest. Les échanges entre les Ouagalais et le reste du pays s'avèrent peu intenses, et sur une base plus réciproque. Au final, ces conclusions vraisemblables, sont entachées de doutes sur la bonne déclaration de ces échanges, leur complétude.

Figure 19 : Répartition (en pourcentage) des proches selon le sexe et le type d'entourage



Un fait remarquable de l'entourage, toujours pris dans son ensemble, est la présence majoritaire des hommes : le taux de masculinité s'élève à 144 hommes pour 100 femmes. Cependant, ce déséquilibre provient principalement du capital social acquis, la socialisation extravertie, hors de la sphère de parenté ou domestique. Le déséquilibre parmi les collatéraux et les corésidents est moindre car leurs effectifs reposent sur la reproduction génésique, moins sur les pratiques sociales. Que les corésidents soient plus féminins (%) pourrait exprimer l'absence des hommes du logement, de ceux qui accueillent le plus d'occupants en tout cas car les *célibatoriums* prévalent pour les jeunes hommes. Pour les collatéraux, on constate clairement une déperdition du lien social avec les sœurs, qui tient à leur jeunesse au moment de l'union et la virilocalité qui les éloigne de leur fratrie ; elles partent avant d'avoir pu consolider des solidarités fraternelles. De manière générale, avec l'éloignement physique, la socialisation devient plus masculine, comme la migration ; l'éloignement matrimonial des femmes contribue au délitement des liens avec l'unité domestique d'origine. La plus grande socialisation masculine est nuancée par une moindre intensité des échanges économiques : les hommes privilégient de simples contacts, ils donnent plus et reçoivent relativement moins. Les échanges iraient donc vers les femmes. Les échanges réciproques sont, quant à eux, mieux répartis entre les genres.

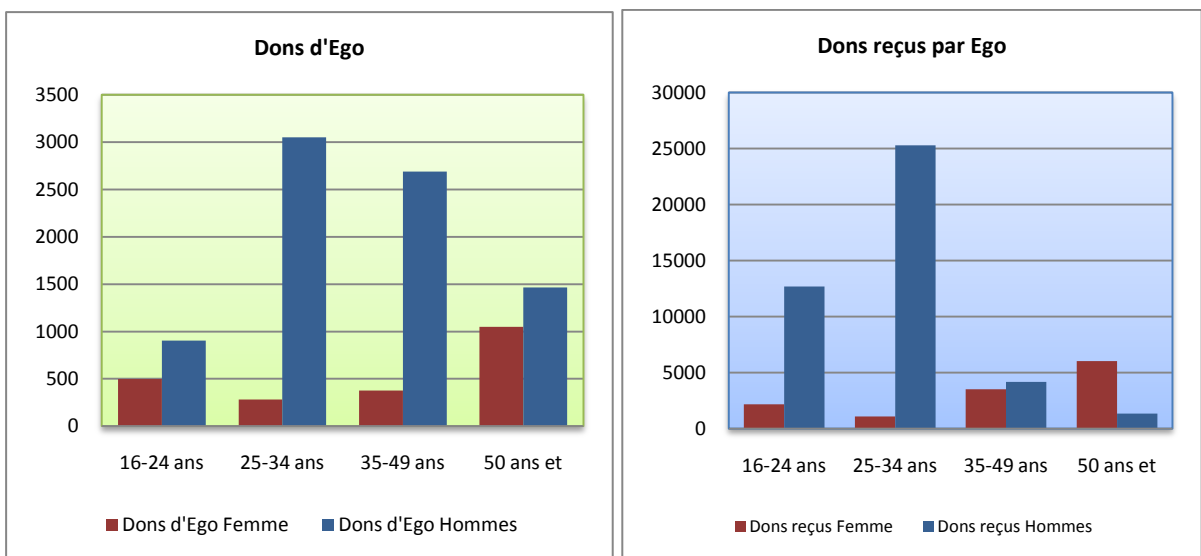
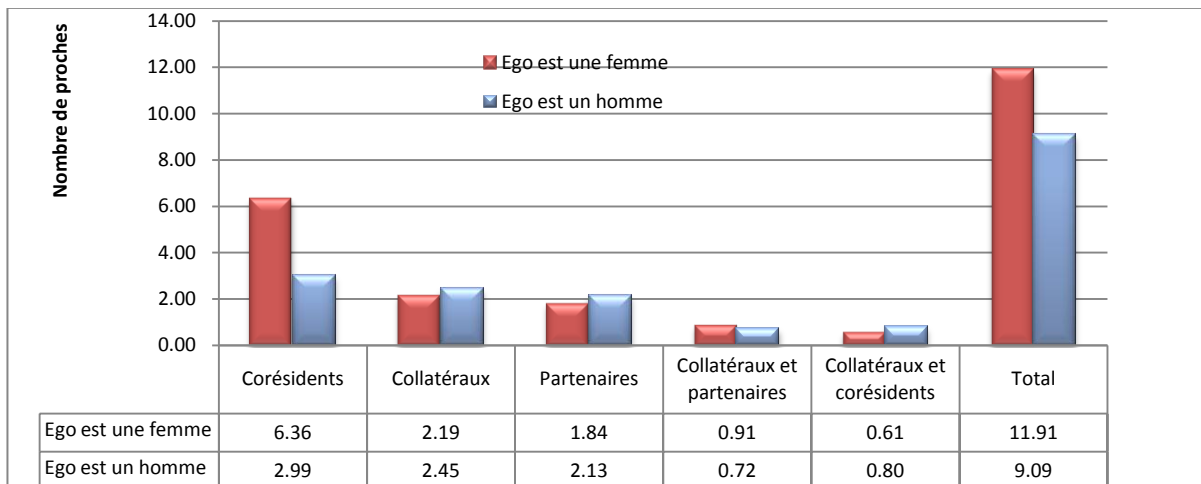
B- L'entourage du point de vue d'Ego

Jusqu'à présent, les descriptions portaient sur l'ensemble des membres, sans se préoccuper d'Ego, la personne qui les désigne comme appartenant à son environnement social ; Ego est le principal acteur de cette socialisation. Se placer de son point de vue traduit mieux ses choix, qui dépendent de son âge, de son éducation, de sa situation migratoire...

Un exemple : les statistiques génériques précédentes peuvent être faussées par la surreprésentation masculine dans l'échantillon de personnes interrogées sur l'entourage (l'univers des Ego). Or elles montrent une féminisation de l'entourage dans l'unité de résidence, laissant l'impression d'un repli social des femmes. Cette conclusion est infirmée par la taille de l'entourage dont se prévalent les

femmes interrogées (et non plus de l'entourage) : il est de 12 personnes en moyenne, pour 9 seulement quand Ego est un homme. Cependant cet avantage féminin se limite à l'environnement résidentiel, le premier cercle domestique. Pour les autres types, les hommes ont un réseau social sensiblement plus étendu, mais dans des proportions plus modérées que ce que laissait croire l'ensemble de leurs proches.

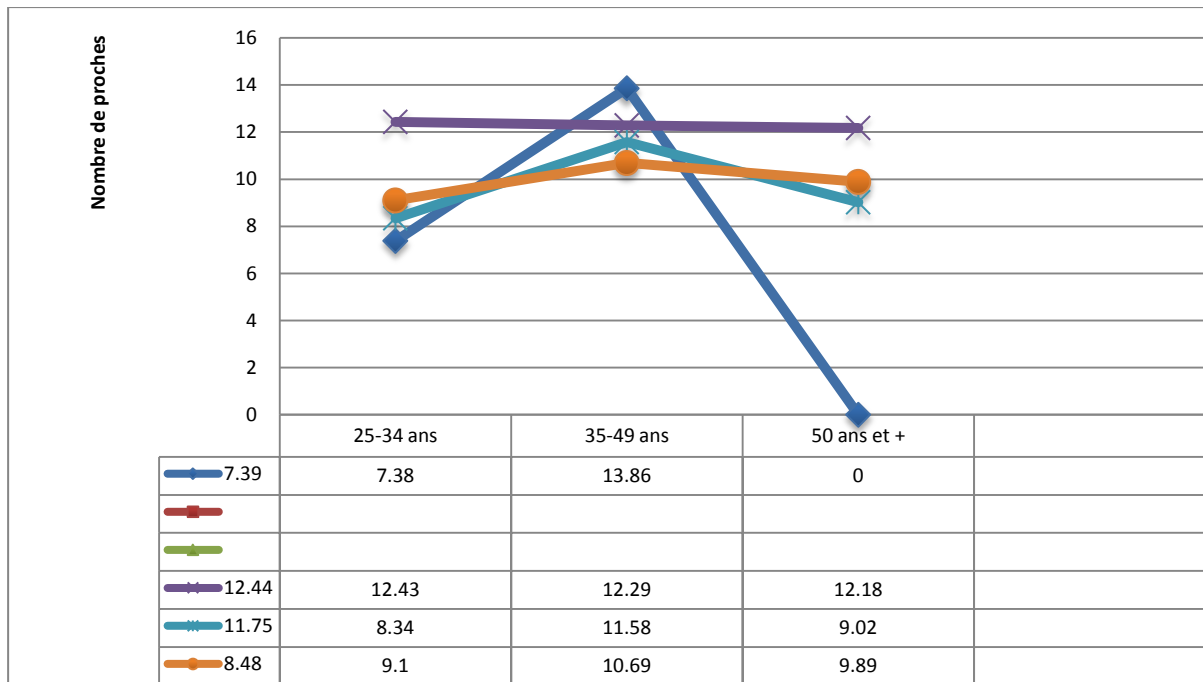
Figure 20 : Nombre de proches selon le sexe d'Ego et la typologie de l'entourage



Les statistiques sur les dons sont incertaines. L'information dépend trop de la mémoire des informateurs, elle peut être altérée par le souci de discrétion ou de pudeur. Tout porte à croire également que les échanges de biens et services sont rares hors du ménage, leur montant ne suit pas une distribution normale ; ceci et un échantillon trop modeste enlève du crédit aux résultats qui suivent. Nous en présentons cependant certains pour les soumettre à la critique et tenter d'en dégager des enseignements pour les enquêtes et traitements futurs. Retenons que les montants sont cinq fois plus élevés si c'est un homme qui donne. Mais ce sont également les hommes qui sont les principaux bénéficiaires des dons reçus, et pour des montants supérieurs, alors que ces transferts sont destinés à l'entretien du ménage : les hommes garderaient-ils la main sur la circulation de ces ressources, notamment celles provenant de l'extérieur ? Les variations au cours du cycle de vie sont

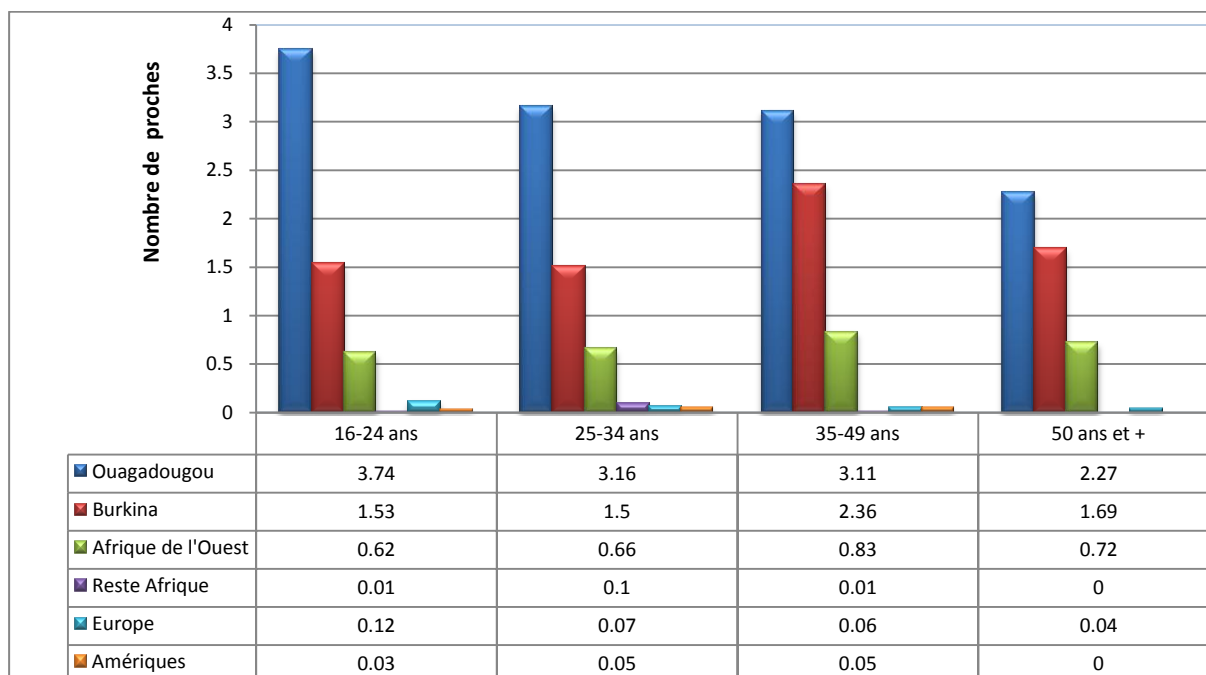
surprenantes et restent sans explication sans investigation plus qualitative ; les écarts entre les hommes et les femmes s'amplifient entre 25 et 49 ans.

Figure 21 : Variation de la taille de l'entourage en fonction de l'âge et du type d'entourage



L'évolution des effectifs de l'entourage selon la parenté des membres, au cours du cycle de vie d'Ego, exprime la double influence des reproductions génésique et sociale. La famille nucléaire d'Ego se construit progressivement après l'installation autonome, avec un maximum à la fin de la vie féconde des femmes. Pour les plus de 50 ans, la famille nucléaire devient la première composante de l'entourage, signe de leur intégration dans le foyer des enfants. La famille élargie (hors unité nucléaire) est distribuée en discrète forme de « U », étant plus présente en début et en fin de cycle ; d'abord dans le logement des parents d'Ego puis dans le sien. La part des non-parents concerne les personnes qui sont normalement des partenaires sociaux ; leur importance va décroissant au cours du cycle de vie, elle est plus importante au moment de l'acquisition de l'autonomie. Leur importance est faible à la fin de la vie active, quand les personnes âgées se recentrent sur la famille. Cependant un effet de génération est envisageable si ce « repli » traduit des pratiques anciennes de cohabitation plus familiales. Le nombre de collatéraux se distribue en forme de cloche légèrement asymétrique. Cet entourage est d'emblée important car formé par l'unité domestique des parents d'Ego, la réduction est progressive avec le décès, la dispersion géographique qui étiole les liens. L'effectif est à la mesure des fécondités africaines. Les demi-collatéraux sont moins facilement retrouvés, ou plus précisément ne sont bien identifiés que quand ils se trouvent dans la proximité d'Ego. Cela contribue probablement aux variations les plus fortes au cours du cycle de vie.

Figure 22 : Dispersion géographique des membres de l'entourage au cours du cycle de vie d'Ego



La dispersion géographique de l'entourage, selon l'âge d'Ego, témoigne de l'histoire du peuplement de la ville, mais surtout celle du groupe domestique et, par conséquent, de l'étendue de ses réseaux, sa « diaspora » propre. La socialisation des Ouagalais se forme d'abord dans la capitale : Ouagadougou réunit la part la plus importante de l'entourage en valeurs absolues, à chaque âge. Cependant, ses parts absolue et relative sont plus élevées en début du cycle de vie d'Ego ; les plus jeunes y construisent leur espace social, alors que les personnes plus âgées, qui pour la plupart n'y sont pas nées, ont un réseau social plus dispersé. Toutes les générations cependant entretiennent un lien social avec le reste du pays, mais il tend à reculer avec la montée de Ouagalais de naissance et de jeunes immigrants provenant de la Côte d'Ivoire. La part de l'Afrique de l'Ouest est considérable, entre 0,62 et 0,83 personne par entourage, plus faible pour les plus jeunes, plus élevé pour les adultes matures. Cette répartition est un rappel de l'histoire migratoire du Burkina Faso avec la Côte d'Ivoire principalement ; le recul pour les plus jeunes coïncide avec une relation accrue avec l'Europe, encore minime. La part de l'entourage social à l'étranger tourne autour de 10 % (12% pour les 25-34 ans) ce qui donne la mesure des relations transnationales des citoyens.

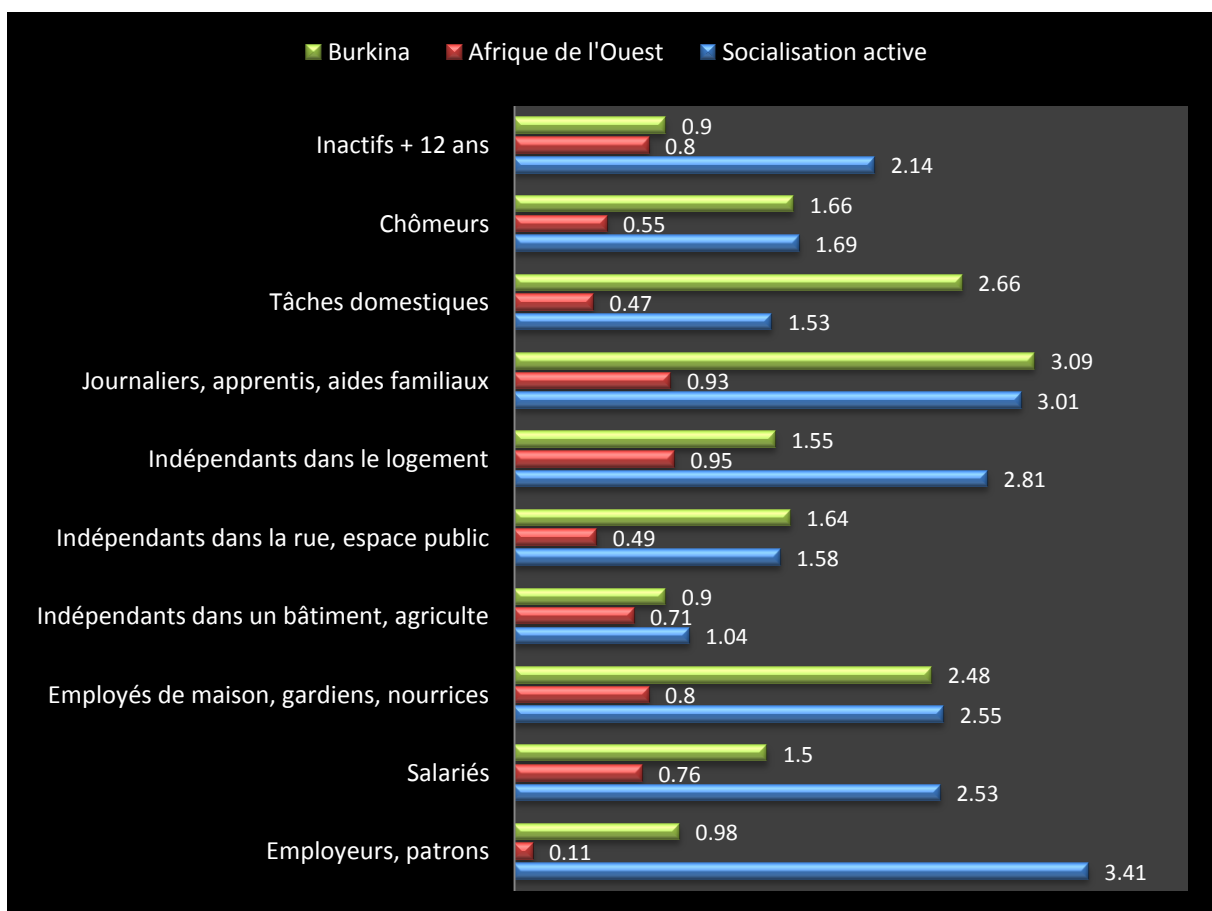
L'espace de la vie sociale (estimé à partir des échanges effectifs) dépend également du calendrier de formation de l'unité domestique, mais aussi de la géométrie changeante de la socialisation extravertie au cours du cycle de vie. L'espace immédiat, de la coresidence, est le plus important et varie conformément au calendrier de la reproduction génésique. L'espace virtuel de la communication à distance en est la symétrie pour une bonne part, puisqu'il est dicté par l'éloignement des proches. Se confirme également une socialisation plus diversifiée au milieu du cycle de vie, période d'activité et de plus grande mobilité qui contribue à l'élargissement social. L'absence de contact avec l'entourage est surtout le fait des personnes en fin de cycle de vie, qui perdent en mobilité et en opportunité de socialisation ; la coresidence représente alors près de 60 % de leur entourage.

Nous avons testé quelques caractères socio-économiques, principalement l'éducation et l'activité, sans formuler a priori des hypothèses sur leur interférence avec la socialisation, si ce n'est

d'envisager un capital social accompagnant la prospérité économique. Cependant, les résultats tendent à montrer que l'éducation ou l'activité ont moins de pouvoir discriminant que les variables démographiques telles que la fécondité et la mortalité qui changent la cohabitation ou l'étendue de la fratrie. Ainsi l'éducation infléchit la taille de l'entourage, mais c'est probablement en contribuant à réduire la fécondité des femmes. Il est donc normal de constater le peu de variation du nombre des collatéraux avec la scolarisation, qui dépend de la transition démographique des générations précédentes. De même la socialisation de coresidence subit le recul de la taille des ménages (par le biais du logement) à partir de la fin de l'école primaire, peut-être aussi du fait de l'immigration (les immigrants étant mieux scolarisés). Quand Ego n'est jamais allé à l'école, il semble moins apte à développer un capital social hors de la parenté ou de l'unité domestique : le nombre de partenaires sociaux effectifs est légèrement en retrait, sauf parmi les collatéraux ; cependant, les garanties statistiques sont minces. La localisation des proches d'Ego, selon son niveau d'étude, est aussi une indication du profil socio-économique des migrations passées. Les études secondaires et supérieures favorisent une socialisation urbaine, mais aussi avec l'Afrique de l'Ouest et l'Europe. L'entourage situé au Burkina Faso est plus fréquent pour les individus moins éduqués, rappelant l'origine rurale de ces migrants.

Les conditions d'activité sont-elles discriminantes de la socialisation d'Ego ? Le secteur d'activité peut y contribuer en favorisant une mobilité spatiale de nature professionnelle, éventuellement la mobilité sociale. Le commerce et les services créent plus d'opportunités de contacts que l'industrie/artisanat et surtout l'agriculture.

Figure 23 : Répartition des partenaires sociaux (en taille), selon la typologie du travail



La Figure 23 a retenu trois indicateurs démographiques de la socialisation, déclinés selon la typologie proposée du travail (qui, rappelons-le, tient compte du lieu de travail pour préciser la précarité et/ou informalité). Le premier est le nombre de proches se trouvant au Burkina Faso. On a une confirmation claire, amplifiée par le passé migratoire qui alimente ce type d'entourage, de la situation des citadins originaires du Burkina Faso, hors capitale : ce sont les journaliers, apprentis et aides familiaux qui se détachent, avec les emplois domestiques féminins et les employés de maison. Mais on doit songer aussi que la précarité du travail exprime celle de l'ancrage urbain. Une partie de ces travailleurs n'a pas les moyens de cette installation dans la ville, certains y passent une saison ou quelques années. La situation est un peu similaire pour les personnes qui ont des proches en Afrique de l'Ouest (le second indicateur) : ce sont surtout les indépendants dont on a vu les spécialisations professionnelles, des niches dans l'économie urbaine dont ils se sont fait une spécialité ; les journaliers et apprentis sont également dans cette situation. Peu de chômeurs sont concernés, moins d'indépendants dans la rue également, ou d'employeurs. Cependant, les différences jouent à la marge, avec des chevauchements des intervalles de confiance. La dernière mesure est l'étendue de la socialisation active, celle retrouvée par le relevé des échanges et du projet migratoire. Les patrons se détachent alors comme socialement mieux dotés, mais aussi les journaliers, apprentis et les indépendants dans le logement, les salariés, des catégories sociaux-professionnelles pas exactement comparables.

C- La dispersion de la fratrie et le rôle de Ouagadougou dans les migrations

On se rappelle que l'inventaire des collatéraux a pour objectif principal de retrouver les départs qui sont invisibles à l'enquête transversale, en s'appuyant sur un lien solide : la relation de parenté. Il a semblé intéressant de dresser, dans leurs grandes lignes, les trajectoires migratoires des membres de la fratrie dont certains se sont éparpillés à partir d'une origine territoriale commune : le lieu initial d'installation de leurs parents. Reste à trouver les outils statistiques pour analyser ces trajectoires collectives complexes¹⁵. En attendant, voici un résumé simple des trajectoires individuelles qui consiste à comparer les lieux de naissance et les localisations actuelles, à la manière d'une matrice origine/destination. Cette disposition des migrations ne représente ni la population du Burkina Faso ni celle de Ouagadougou, seulement la migration des fratries dont au moins un des membres a été retrouvé à Ouagadougou en 2007. Une telle information n'est pas anecdotique, car elle reflète la mobilité collective canalisée par la capitale, et donc la polarité qu'elle exerce dans les systèmes résidentiels des fratries. Le premier tableau donne une estimation absolue (et approximative en dépit de la fausse précision des chiffres) des personnes concernées par les couples de lieux (naissance et résidence actuelle) et le graphique suivant en donne l'importance relative. Seuls les membres de plus de 16 ans sont inclus dans le calcul, et on ne retient que les vrais frères et sœurs, pour éviter la surreprésentation des fratries amplifiée par la polygamie ou la recomposition.

¹⁵ On peut imaginer des typologies de trajectoires après construction d'indicateurs synthétiques, une analyse multiniveau mettant en relation les caractéristiques du groupe et des individus. Il faut savoir cependant que les biographies des membres de la fratrie sont sommaires — certains ne donnant pas de leur nouvelles — et ne peuvent donc pas être traitées avec les modèles de durée classiques.

Parmi les 2_400_000 personnes dont un million se retrouve à Ouagadougou en 2007 (individus de plus de 16 ans), 250_000 sont toujours en Côte d'Ivoire, un peu moins d'un million au Burkina Faso et 80 000 en Afrique ; 15 % environ sont des migrants internationaux.

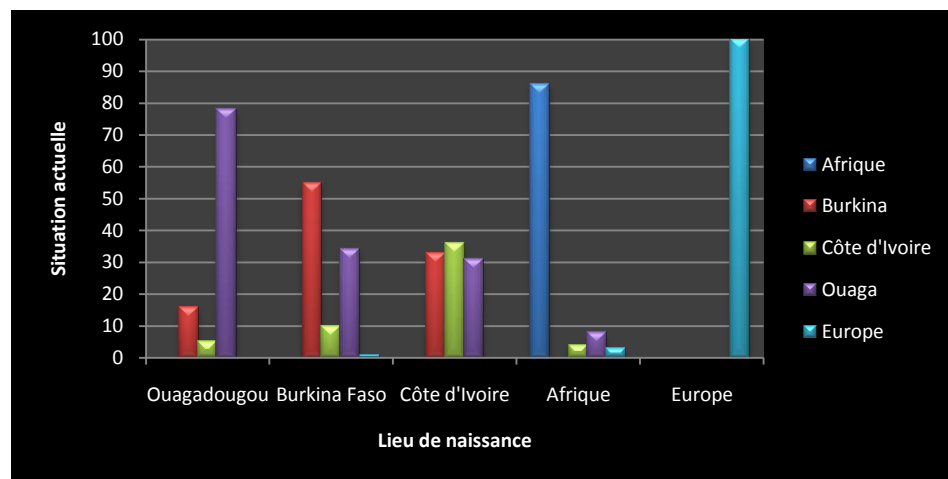
Tableau 9 : Matrice origine/destination des collatéraux d'Ego

	Afrique	Burkina	Côte d'Ivoire	Ouagadougou	Europe	Total
Ouagadougou	113	89 703	28 279	428 361	2 556	549 012
Burkina Faso	3 564	832 894	149 895	508 638	16 242	1 511 233
Côte d'Ivoire	0	73 898	79 604	67 937	0	221 439
Afrique	78 985	0	3 383	7 122	2 420	91 910
Europe	0	0	0	0	4,356	4,356
Total	82 662	996 496	261 161	1 012 058	25 574	2 377 951

Il est plus instructif d'interpréter le tableau par une lecture en ligne (selon le lieu de naissance) ou en colonne, le lieu de résidence en 2007. Ainsi, des 550 000 personnes nées à Ouagadougou, 16 % sont retournées au Burkina Faso, 5% sont en Côte d'Ivoire, mais la grosse majorité est restée dans la capitale, suggérant le rôle stabilisateur de la ville. Cela tient en partie à leur jeunesse, leur carrière migratoire est loin d'être achevée. Parmi le million et demi de personnes nées au Burkina Faso, 55% y sont toujours, 10 % sont en Côte d'Ivoire, et un tiers à Ouagadougou ; au total cela représente un exode considérable. Les natifs de Côte d'Ivoire, se partagent en trois tiers environ. Un se trouve au Burkina Faso hors de la capitale, un autre est toujours en République de Côte d'Ivoire, un dernier à Ouagadougou. Ceux qui sont nés en Afrique y restent à 86 %, 4% en Côte d'Ivoire, 8% à dans la capitale burkinabé, une petite proportion en Europe. Ceux qui sont nés en Europe (et ont un parent à Ouagadougou) restent à l'étranger.

Le même tableau peut se lire en colonne, soit selon la localisation en 2007. Ceux qui vivent en Côte d'Ivoire proviennent à 57% du Burkina Faso hors Ouagadougou. Les Ouagalais représenteraient un dixième de cet effectif. Ceux qui se trouvent à l'étranger hors Afrique viendraient à hauteur de 60% du Burkina Faso.

Figure 24 : Répartition relative des lieux de résidence actuels en fonction des lieux de naissance (membres de la fratrie)



Ce tableau est intéressant pour juger du rôle de la capitale dans la circulation migratoire et donner l'importance des migrations internationales. Il sera intéressant de le comparer avec d'autres capitales et des zones rurales. On peut faire le même tableau pour tous les séjours migratoires et pas seulement entre le début et la fin de la trajectoire ; il serait intéressant de connaître la situation socio-économique de ces sous-groupes de migrants pour voir si la migration, la dispersion, a amélioré leur situation à partir d'une situation initiale quasiment identique.

Conclusion

Que conclure de cette tentative d'analyse démographique de l'entourage ? Il faut reconnaître qu'il inspire quelques déceptions, la plus forte étant la crainte d'une mauvaise évaluation des échanges monétaires, signalée par les enquêteurs, qui porte sur un petit nombre de mouvements assez disparates, surtout pour les transferts reçus. Par ailleurs l'analyse est gênée par la présence de parentés ou de corésidents dont on estime mal la place sociale : il manque la connaissance des rapports économiques entre les corésidents par exemple. Certaines personnes ne sont enregistrées que si elles se trouvent dans le même logement (on songe aux ascendants par exemple). On aimerait disposer d'information sur la situation socio-économique des membres de l'entourage pour estimer la position relative d'Ego et savoir si la dispersion géographique apporte une promotion sociale. Mais l'information est difficile à recueillir par enquête quantitative, qui doit s'adosser à un travail de terrain plus approfondi.

Des pistes de recherche se dégagent néanmoins de ce premier essai et de ces quelques résultats :

1. **L'échelle domestique de la diaspora.** Les diasporas sont généralement perçues comme l'expression de l'histoire et de la pratique migratoire d'une nation ou d'une communauté ethnique ou religieuse. Pourtant, elles sont d'abord l'accomplissement de groupes plus restreints, notamment domestiques ou familiaux. Le changement d'échelle semble nécessaire, en se plaçant du point de vue de ces acteurs qui donnent un sens à la géographie de leur socialisation. Plusieurs auteurs ont montré (Marchal Jean-Yves et Quesnel André, 1997; Quesnel André et Rey Alberto del, 2005) la gestion familiale de la distance, en archipel, dans les échanges économiques, symboliques.
2. Aborder la **mobilité de l'ensemble de l'entourage** est prendre en compte cette évidence que la pratique des mobilités est rarement un acte individuel qui n'aurait d'effet que sur la

personne qui en prend la décision. Un chef de famille qui déménage entraîne les siens, la décohabitation d'un membre crée un vide dans le groupe domestique. Cette hypothèse fait partie du concept de projet migratoire, on peut également l'aborder par l'analyse multiniveau, à condition de consolider l'information sur l'ensemble de l'entourage, ce qui n'est pas facile.

3. Une autre justification de cette description géographique et démographique de l'entourage s'inspire d'une réticence face à un **transnationalisme** qui nous a habitué à privilégier la bipolarité diasporique entre deux nations, les communautés d'ici et d'ailleurs, entre le Nord et le Sud. Pourtant, la dimension territoriale de la socialisation du groupe domestique ne s'arrête ni ne commence aux frontières, elle se fabrique aussi par des stratégies résidentielles et migratoires plus proches dans l'espace, ou multinationales.
4. Enfin, l'étude des liens entre la **socialisation et les mobilités** semble intéressante. Deux formes de mobilités en tout cas sont à l'œuvre : celle des parents, surtout s'ils sont nombreux, comme c'est le cas en situation de transition démographique. Les parentés restent le fondement du ciment social et l'étendue de la dispersion est notable. La seconde mobilité est celle extravertie des individus, leur capacité à s'installer hors de l'unité domestique, dans la ville notamment. Le cas des natifs de Côte d'Ivoire soulève la question de leur insertion à Ouagadougou, considérant leur éducation, leur statut de « Burkinabé étranger » ; si elle ne se fait pas, on peut s'attendre à de nouveaux départs, de nouvelles migrations. Le terme un peu péjoratif de « diaspo » qui leur est attribué est de ce point de vue très expressif.

Conclusions générales

« Ouaga 2007 » : le titre du rapport reprend le nom de ce quartier résidentiel et administratif du sud de la ville (Ouaga 2000), quartier qui regroupe les catégories les plus aisées dans d'imposantes villas, quartier mis à distance sociale et spatiale du reste de l'espace urbain. Si Ouaga 2000 est une facette de la ville en 2007, son évolution en comporte bien d'autres : des rues animées la nuit de Dapoya aux cités pavillonnaires de Tanghin ou Tampouy en passant par les lointains quartiers non lotis de Pissy ou du Secteur 30 qui ne revivent que le soir venu. Il est banal de dire qu'une ville ne se laisse pas facilement saisir : Ouagadougou n'est pas une exception à la règle, surtout s'il l'on envisage de porter le regard sur son futur. Au terme de cette première phase d'enquête et d'analyse, ce sont bien les questions qui se posent : quelle dynamique, quelle composition ? Ouagadougou semble osciller entre le modèle de la ville sahélienne et des formes urbaines, sociales ou économiques originales, notamment issues de la migration, qui viennent contredire ou s'entrechoquer avec ce modèle.

Un premier élément immédiatement observable est l'étalement spatial de la ville qui ne rencontre aucun obstacle physique, sinon la distance qu'il met entre les résidents et la centralité. Il est porté par la forte croissance démographique, qu'elle soit liée à l'installation de nouveaux arrivants ou au croît naturel. La structure par âge révélée par l'enquête, formée à une immigration dont on ignore la pérennité, annonce une croissance à terme plus importante, car nourrie par des citoyens jeunes. Mais il ne faut pas oublier que le modèle d'accession à la propriété y participe également. La voie des quartiers non lotis reste la plus empruntée par les individus pour réaliser leurs aspirations à un « chez soi ». Car ces quartiers non lotis ne sont pas les seuls à prospérer aux franges urbaines. Dans certains secteurs, les mairies lotissent, distribuent des parcelles là où il n'y avait avant que des champs ; la demande est forte. Une raison en est révélée par l'enquête qui observe le peuplement à l'échelle des logements. Leur taille est relativement restreinte avec une forte représentation des familles nucléaires. On peut faire l'hypothèse que l'aspiration (ou nécessité) à vivre dans le cadre d'une famille restreinte, amplifie la demande de logement au-delà de la simple croissance démographique. Elle ne peut se satisfaire que par l'installation sur une nouvelle parcelle.

Cet étalement ne constitue pas forcément un handicap : même s'il a un coût en termes d'infrastructures, il est aussi un moyen de répondre à la demande en logements. La question, qui reste ouverte, est : jusqu'où les Ouagalais sont prêts à aller pour habiter leur ville ? L'analyse des mobilités quotidiennes et hebdomadaires en montre les limites et les contraintes de la distance qu'elle impose. Dans un contexte de pénurie de transport en commun au profit des deux-roues à usage plus individuel, certaines catégories se voient immobilisées : les femmes, les plus pauvres. Le lien entre mobilités quotidiennes et travail tend à montrer un repli sur un espace de grande proximité avec le logement pour les autres activités, repli dans lequel les distances à franchir ne sont sans doute pas étrangères. Une des hypothèses vérifiées la plus significative de cette étude est l'importance du lieu de travail dans la précarité économique. Sur un plan conceptuel, la distance, l'existence d'un local professionnel, l'investissement d'un lieu d'exercice aide à circonscrire le travail informel. Plus concrètement, la distance physique crée de la distance sociale, discrimine l'activité.

Cette préoccupation individuelle conduit à une formulation plus générale, voire théorique, du jeu complémentaire des mobilités et de la sédentarité qui contribuent à la fabrication de la ville, et donc au changement du peuplement. Le cas ouagalais est à ce titre exemplaire. Les nouveaux immigrants,

jeunes et éduqués, se superposent à un exode rural ancien dont l'insertion urbaine fut fragile. L'avenir démographique de la ville, probablement aussi économique, se joue aussi autour de la sédentarisation à moyen terme de ces flux d'immigrants burkinabé en provenance de Côte d'Ivoire ou du reste du pays pour suivre des études supérieures. A une autre échelle temporelle, l'étendue des pratiques de multirésidence, l'effectif élevé de résidents temporaires ou de résidents absents, conduit aussi à interroger sur les stratégies et capacités d'accès à la ville, qui rappelons-le s'est peuplée par la migration.

Ces nombreuses formes articulées de mobilité, ainsi que le regard biographique sur les changements de lieu, rappellent que les non-migrants, les personnes immobiles, sont rarissimes. Ce fut bien l'objectif de l'enquête que d'observer ces différentes formes de mobilité sous l'angle des circulations et des stratégies d'installation plus ou moins durables ou éphémères. L'hypothèse implicite est que les mobilités ne créent pas tant de l'instabilité, mais qu'elles sous-tendent des stratégies de vivre en ville. L'installation n'est pas accessible à tous, elle est sélective au même titre que le départ de son lieu d'origine. La multirésidence comme la résidence temporaire peuvent s'interpréter comme autant de ressources qui facilitent l'accès à la ville, ses ressources ; au même titre que les mobilités quotidiennes. Ce postulat n'est pas incompatible avec le constat de formes de précarité des résidents dans le logement et surtout dans le travail, comme nous l'avons vu. Certaines catégories, les femmes, les jeunes non scolarisés, les individus seuls, sont plus touchées que d'autres ; mais il concerne à des titres divers les migrants d'origine rurale qui ont occupé Ouagadougou. Ces précarités mettent en cause l'installation durable, dans la mesure où elles obligent à des stratégies à court terme. Le lien entre précarité et formes de mobilités demande à être approfondi : savoir notamment comment les allers-retours avec le village par exemple, le confiage des enfants, gèrent les situations de pénurie (notamment alimentaires) ou de pauvreté ? Ou serait-ce cette « population sur le qui vive » qui serait même privée des ressources de la mobilité ?

Comme nous l'avons évoqué à maintes reprises, la stabilisation des migrants se pose pour les nouveaux arrivants, en particulier en provenance de la Côte d'Ivoire, mais aussi du reste du Burkina Faso (étudiants, enfants confiés, jeunes femmes employées domestiques...). De leur insertion dans la ville dépend en partie son futur pour une raison démographique simple : la présence massive de ces jeunes adultes en âge de procréer. Certes, cela crée une fenêtre démographique favorable du fait de ces forces vives en nombre, mais annonce une ville à la vitalité exceptionnelle par simple effet de structure. Cette question en soulève d'autres : les migrants en provenance de Côte d'Ivoire disposent d'un capital humain plus valorisant. Ce sont de jeunes migrants internationaux au début de leur carrière résidentielle. Au final, leur contribution au peuplement de la ville dépendra de la concurrence qui se livre sur certains segments du marché du travail. La situation des migrants en provenance du Burkina Faso, en dépend par ricochet : moins bien dotés, ils s'insèrent dans les franges du secteur informel et semblent connaître les situations les plus précaires, en tout cas chez les plus jeunes. Finalement, l'avenir de la ville dépend in fine de l'équilibre entre les générations, entre les migrants en fin de parcours difficile, peu scolarisés qui, en ville, ne maîtrisent plus toujours les leviers des avantages de la séniorité. D'autant que l'émancipation des plus jeunes passe également par des résidences autonomes, sur un modèle nucléaire, dont nous avons vu l'émergence.

Enfin, et c'est l'enseignement des descriptions statistiques des réseaux sociaux, la mobilité est un élément indispensable à leur extension. Ils reposent encore essentiellement sur la parenté, numériquement élargie par la transition démographique. Or la dispersion géographique des proches reflète l'histoire migratoire de l'unité domestique construite par la génération précédente, sa

diaspora. Potentiellement, elle constitue une ressource pour chacun des membres du réseau, dont on a vu cependant qu'elle était modérément sollicitée, si on en croit leur déclaration. Quant à la socialisation acquise, hors de la sphère de la parenté, elle repose sur des mobilités résidentielles, quotidiennes initiées par les individus en propre, dans la ville pour une bonne part, par la migration pour une autre. Ce recours social hors des canaux de la parenté est probablement plus important pour les immigrants étrangers, les *diaspos* notamment, qui doivent construire le capital social nécessaire à leur installation. Son échec risque de pousser à un recours aux réseaux internationaux, le devenir du peuplement ouagalais repose pour une part sur ses ramifications extérieures. Ouagadougou est une ville polymorphe et polydynamique dont les limites ne s'arrêtent plus au front d'expansion de la ville.

Bibliographie

Barthélemy Philippe, (1998) - Le secteur urbain informel dans les pays en développement : une revue de la littérature. *Région et Développement*(7), 1-46.

Diaz Olvera Lourdes et Plat Didier, (1992) - M comme Mobilité. *Les transports et le ville en Afrique au sud du Sahara*, Godard Xavier Ed. Karthala-Inreests, Paris, 203-218.

Diaz Olvera Lourdes et Plat Didier, (1996) - Mobilités quotidiennes à Ouagadougou. *Cahier Sciences Humaines*, 32(2), 293-309.

Dureau Françoise et Barbary Oliver, (1992) - L'enquête par sondage sur image satellite : une solution pour améliorer l'observation des populations citadines. *La qualité de l'information dans les enquêtes*, Lebart L. Ed. Dunod, Paris, 365-400.

GRAB, Ed. (1999) - *Biographies d'enquêtes : bilan de 14 collectes biographiques*. Paris, INED, PUF, IRD, Réseau socio-économie de l'habitat, Paris, 340.

Haeringer Philippe, (1999) - *L'économie invertie. Mégapolisation, pauvreté majoritaire et nouvelle économie urbaine*. Synthèse et Recherches n°50, Centre de prospective et de veille scientifiques et technologiques, Ministère de l'équipement, <http://portail.documentation.equipement.gouv.fr/documents/CETTEXST005542/CETTEXST005542.pdf> Paris.

Hien Pierre Claver et Compaoré Maxime, (2004) - *Histoire de Ouagadougou des origines à nos jours*. CNRST, Ouagadougou, 2004.

Jaglin Sylvie, (1995) - *Gestion urbaine partagée à Ouagadougou. Pouvoirs et périphéries (1983-1991)*. Karthala-ORSTOM, Paris, 659.

Jaglin Sylvie, (1995) - L'insertion par le "haut" : régularisation foncière et citadinisation dans les périphéries de Ouagadougou (Burkina Faso). *La ville à guichets fermés ? : itinéraires, réseaux et insertion urbaine*, Antoine Philippe et Diop A. B. Eds. IFAN/ORSTOM, Dakar, 181-198.

Marchal Jean-Yves et Quesnel André, (1997) - Dans les vallées du Burkina-Faso, l'installation de la mobilité. *La ruralité dans les pays du Sud à la fin du XX^{ième} siècle*, Gastellu Jean-Marc Ed. Colloques et séminaires, ORSTOM, Paris, 595-614.

Prat Alain, (1996) - Ouagadougou, capitale sahéenne : croissance urbaine et enjeu foncier. *Mappemonde*(1), 18-24.

Quesnel André et Rey Alberto del, (2005) - La construcción de una economía familiar de archipiélago. Movilidad y recomposición de las relaciones intergeneracionales en el medio rural mexicano. *Estudios demográficos y urbanos*, 20(2), 197-228.

Termote Marc, (2002) - The explanatory power of migration models. *The explanatory power of Models. Bridging the Gap between Empirical and theoretical research in the social sciences*, Franck Robert Ed. Kluwer Academic Publishers, Boston/Dordrecht/London.

Table des matières

I- L'enquête « Observation continue des mobilités »	3
<i>A- Le protocole d'enquête</i>	<i>4</i>
<i>B- Le mode de sondage.....</i>	<i>5</i>
<i>C- Une conception modulaire du questionnaire</i>	<i>6</i>
II- Habiter son logement et son environnement	8
<i>A- Description de la morphologie urbaine</i>	<i>9</i>
<i>B- De l'intérieur du logement : statut d'occupation et composition de la corésidence</i>	<i>13</i>
1- Le statut d'occupation	13
2- La composition sociale des logements	14
<i>C- Au-delà du logement : population circulante et multirésidente.....</i>	<i>16</i>
1- La situation de résidence : définition d'une population circulante	16
2- La population multi-résidente : vers un éclatement de l'espace de vie.....	17
<i>D- Autour du logement : les mobilités quotidiennes et hebdomadaires</i>	<i>18</i>
1- Les mobilités quotidiennes : le genre comme facteur discriminant.....	19
2- Une typologie des occupations qui se préoccupe des lieux de travail	20
3- Mobilités hebdomadaires et travail.....	22
<i>Conclusion- Intérieur versus extérieur du logement : un éclatement de l'espace de vie par les mobilités</i>	<i>23</i>
III- Peupler l'espace urbain	24
<i>A- Une composition démographique sous l'influence des migrations.....</i>	<i>25</i>
1- La structure par âge et sexe selon le statut migratoire	25
2- Le niveau scolaire.....	27
3- Le travail.....	28
<i>B- Les trajectoires migratoires.....</i>	<i>32</i>
1- Description transversale	33
2- Matrice origine-destination	33
3- Typologie des trajectoires et profils moyens.....	34
4- La première migration	37
5- Mobilité résidentielle.....	37
<i>Conclusion- Un couple migratoire (Burkina Faso/Côte d'Ivoire) qui marque le peuplement urbain .</i>	<i>38</i>
IV- Socialiser au sein du logement, de la fratrie, de l'entourage	40
<i>A- Les membres de l'entourage</i>	<i>42</i>
<i>B- L'entourage du point de vue d'Ego.....</i>	<i>45</i>
<i>C- La dispersion de la fratrie et le rôle de Ouagadougou dans les migrations</i>	<i>50</i>

<i>Conclusion</i>	52
Conclusions générales	54
Bibliographie	57
Table des matières	58
<i>Table des tableaux</i>	60
<i>Table des figures</i>	60
<i>Table des cartes</i>	61

Table des tableaux

Tableau 1 : Statuts d'occupation et migration depuis la naissance	14
Tableau 2 : Composition sociale des logements	14
Tableau 3 : Composition sociale des logements et lieu de naissance des individus de plus de 16 ans	15
Tableau 4 : Répartition par genre et classes d'âge selon la situation de résidence	16
Tableau 5: Lieu de départ selon le lieu de destination des migrations.....	34
Tableau 6: Lieu de destination selon le lieu de départ des migrations.....	34
Tableau 7 : Type de trajectoire et profils moyens.....	36
Tableau 8 : Dispersion géographique des proches en fonction de la parenté.....	43
Tableau 9 : Matrice origine/destination des collatéraux d'Ego	51

Table des figures

Figure 1 : Les points du tirage aréolaire	5
Figure 2 : Répartition des individus selon le lieu de naissance et la morphologie urbaine	11
Figure 3 : Répartition des individus selon le lieu de naissance et le niveau de confort du logement ..	12
Figure 4 : Profils des individus multirésidents (modèle logistique)	18
Figure 5 : Localisation des femmes selon l'heure de la journée	19
Figure 6 : Localisation des hommes selon l'heure de la journée	20
Figure 7 : Typologie du travail et de l'activité	21
Figure 8 : Place du travail dans les déplacements hebdomadaires selon le type et le lieu d'activité ..	22
Figure 9 : Pyramide des âges selon le sexe et le lieu de naissance des individus	25
Figure 10 : La population temporaire ou de passage par sexe et par âge	26
Figure 11 : Scolarisation en fonction de la situation migratoire (selon la naissance).....	27
Figure 12 : Les catégories de description du travail.....	28
Figure 13 : Le travail selon l'âge	30
Figure 14 : Typologie du travail en fonction de la situation migratoire	31
Figure 15 : Répartition des individus selon le passé migratoire par classe d'âge	33
Figure 16 : Courbe de survie de la première migration selon l'âge par sexe (estimation de la probabilité de ne pas avoir connu de migration selon l'âge).....	37
Figure 17 : Rapports de risque de facteurs explicatifs individuels sur la mobilité résidentielle	38
Figure 18 : L'intensité de la socialisation en fonction de la localisation des membres de l'entourage	44

Figure 19 : Répartition (en pourcentage) des proches selon le sexe et le type d'entourage	45
Figure 20 : Nombre de proches selon le sexe d'Ego et la typologie de l'entourage	46
Figure 21 : Variation de la taille de l'entourage en fonction de l'âge et du type d'entourage	47
Figure 22 : Dispersion géographique des membres de l'entourage au cours du cycle de vie d'Ego	48
Figure 23 : Répartition des partenaires sociaux (en taille), selon la typologie du travail	49
Figure 24 : Répartition relative des lieux de résidence actuels en fonction des lieux de naissance (membres de la fratrie)	51

Table des cartes

Carte 1 : La division sectorielle de la ville et les zones non loties	9
Carte 2 : Indice de confort selon les secteurs	12